—C'est presque une position sociale de nos jours, de parler français à la perfection.—J. Novicow.

La Survivance

—Il n'est pas de plus grande gloire que de combattre pour la langue de la patrie.—Jean Dorat.

Organe officiel de l'Association Canadienne Française de l'Alberta

"DIEU ET PATRIE"

Vol. V. EDMONTON, ALBERTA, LE 26 JUILLET 1933 No 38.

Chez nous et ailleurs

SHERBROOKE.—Samedi matin, le 15 juillet, à l'hôpital Général de St-Vincent de Paul, décédait M. le chanoine J.-Euclide Hébert, curé de Windsor, P.Q. Le regretté disparu était l'un des membres du clergé les plus en vue du diocèse. Il sera vivement regretté. Il était âgé de 51 ans. C'est la troisième fois en l'espace de quelques mois que le chapitre diocésain est affecté par la mort. Le chanoine Hébert fut précédé dans la tombe par les chanoines Fisette et Brassard.

TROIS PISTOLES, P.Q.—Le Libéralisme est le plus grand rempart contre le triomphe du socialisme ou du communisme, à mon avis, a déclaré l'hon. Ernest Lapointe, ancien ministre de la Justice, dans un discours prononcé ici. M. Lapointe s'est dit un libéral et un réformiste, mais non pas un socialiste. Il est opposé au socialiste parce qu'il croit au droit de propriété et au droit qu'a tout homme à la production de ses propres efforts. Afin de préserver ces droits, des réformes sont cependant nécessaires, réformes qui accorderont aux faibles aussi bien qu'aux forts leur part de liberté et le sourire de la vie.

MONTREAL.—Une formidable explosion s'est produite la semaine dernière dans l'atelier numéro 2 des établissement de la Canadian Industries, Limited, à Beloeil, causant la mort de trois hommes, tandis qu'un quatrième a été légèrement blessé. La cause de l'explosion est encore inconnue, mais on évalue les dégâts matériels à plus de $40,000.

MONTREAL.—Le Comité Calixa Lavallée a l'intention d'ériger un monument de $200,000 à la mémoire du compositeur de notre hymne national. Le Comité voudrait ériger ce monument sur une place publique ou dans un parc de la métropole. Le Comité espère réunir le montant qu'il veut atteindre grâce à des organisations diverses, telles que concerts, soirées artistiques, etc.

BECANCOUR. — M. l'abbé J. Ephrem Lemire, curé de la paroisse de Becancour depuis 1929, est décédé samedi, le 15 juillet d'une affection cancereuse de la gorge dont il souffrait depuis des années. Il était âgé de 60 ans et 7 mois et il avait 34 ans de prêtrise.

NEW YORK.—D'après une enquête faite par M. A. D. Stefferud, chef du service des câblogrammes de l'Associated Press, les peuples du monde, pour rétablir leur santé économique, ont principalement recours: a) aux travaux publics, b) à la réglementation de la production industrielle, c) à l'accroissement de la consommation et ils éprouvent un peu de mieux.

WASHINGTON.—Les projets en vue d'affecter la somme de $75,000,000 pour routes en dix Etats ont été approuvés par l'administration des travaux publics, afin de mettre à exécution le programme de $3,300,000,000 de construction du président Roosevelt le plus tôt possible. Un million d'hommes seraient au travail le 1er octobre.

BRIDGEPORT, Conn.—Le capitaine James A. Mollison et sa femme Amy Johnson, tous deux aviateurs célèbres, ont échappé à la mort à la suite d'un atterrissage accompli après une envolée transatlantique de 39 heures.

LONDRES.—Le premier ministre R. B. Bennett, commentant la récente suspension des marchés des grains de Chicago et de Kansas City, a déclaré: "Si le président Roosevelt veut sauver le monde, il fermera la Bourse de New York".

CITE VATICANE.—Le vice-chancelier allemand, le colonel Franz von Papen, et le cardinal Pacelli, secrétaire d'Etat papal, ont signé jeudi le Concordat conclu entre le Vatican et l'Allemagne. Von Papen s'est rendu de Berlin à Rome en avion, spécialement pour signer ce document. Le document établit les droits de l'Eglise catholique en Allemagne et la met sur un pied d'égalité avec les autres églises.

PEIPING.—Les chefs militaires chinois ici viennent de déclarer que des renseignements dignes de foi justement reçus leur permettent de dire que le commandement militaire japonais dans Manchukuo envoie actuellement 20,000 soldats de Manchukuo et la principale partie de la 8e division japonaise pour reprendre Tolungerh, dans la province de Chahar, juste au-delà de la frontière de Jéhol.

Les treize points du manifeste de la C.C.F.

La socialisation de l'industrie—Guerre au capitalisme—Un système de taxation équitable—Donner du travail et satisfaire aux besoins sociaux—L'abolition du Sénat

REGINA.—Le premier congrès national de la Co-operative Commonwealth Federation s'est tenu la semaine dernière et s'est ouvert par un manifeste élaboré contenant 4,000 mots au moins. On y expose le programme politique, social et économique de la C.C.F.

Le manifeste déclare que si la C.C.F. prend le pouvoir, elle socialisera les institutions bancaires et l'assurance, pour en arriver ensuite, graduellement, à socialiser l'industrie. La première industrie qui serait étatisée serait celle des transports; puis viendraient l'industrie des communications, la production de l'énergie électrique, les mines, la pulpe et le papier, la distribution du lait, du pain, du charbon et de la gazoline. On établirait une nouvelle politique pour les relations extérieures et le commerce étranger. Le système de taxation serait complètement changé.

C'est la guerre déclarée au capitalisme et que le manifeste résume dans la formule suivante: "Aucun gouvernement C.C.F. ne cessera ses efforts tant qu'il n'aura pas supprimé le capitalisme."

"Dans le genre de politique économique que nous considérons, le besoin des taxes tel que nous le comprenons, aura disparu en grande partie. Il sera néanmoins essentiel, au cours de la période de transition, d'employer la taxe en même temps que les méthodes nouvelles, comme moyen d'arriver à la socialisation de l'industrie des développements dans les services sociaux.

"A l'heure actuelle, les gouvernements capitalistes au Canada tirent une large partie de leurs revenus de taxes comme les droits douaniers, les taxes de vente, dont le fardeau retombe presque intégralement sur les masses. Au lieu de ces sortes de taxes sur les articles de consommation générale, nous proposons une augmentation radicale des taxes sur le revenu, les corporations et les successions, qui augmenteront avec la capacité de payer. Une large publicité sera donnée aux paiements des taxes sur le revenu et notre système de perception des taxes sera amélioré autant que le système anglais.

"Nous croyons à la nécessité d'une révision immédiate des sources de revenus du gouvernement fédéral et des provinces, de façon à ordonner un système de taxation équitable par tout le Canada."

Les parasites

Le manifeste dit que le présent système économique est dirigé de façon à accroître sans cesse les dettes. "La C.C.F. défendra à l'avenir toute finance publique qui permettra le maintien de la classe parasitaire de ceux qui vivent à même les intérêts. Le capital nécessaire au gouvernement sera fourni par l'intermédiaire d'un bureau national de placement et sera libre de toute charge d'intérêt perpétuelle.

"On comprend que, même après l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement C.C.F., il s'écoulera un certain temps avant que le nouveau système économique. soit appliqué en entier. Pendant cette période de transition, nous nous proposons de donner du travail aux chômeurs et d'augmenter leur pouvoir d'achat par un vaste programme de dépenses publiques sur les logements, la disparition des taudis, les hôpitaux, bibliothèques, les écoles, salles publiques, parcs, terrains de jeux, deforestration, électrification rurale, suppression des passages à niveau et autres projets similaires qui seraient exécutés tant à la ville qu'à la campagne.

"Ce programme qui serait financé par le crédit fourni par la richesse nationale, servirait un double but: donner de l'ouvrage et satisfaire aux besoins sociaux. Toute initiative, en vertu de ce programme, qui soit de nature à aider les entreprises privées, devra comprendre la garantie de salaires élevés et d'heures de travail raisonnables, et devra aider à l'avancement éventuel du Commonwealth coopératif".

Programme en 13 points

Le manifeste donne ensuite en 13 points le programme complet de la C.C.F.:

(1) Etablissement d'un ordre économique socialiste pour tirer le plus de rendement possible des ressources naturelles, et la distribution équitable du revenu national.

(2) Socialisation de toute la machinerie financière: banque, monnaie, institutions de crédit et d'assurances, afin de rendre praticable le contrôle efficace sur la monnaie, le crédit, les prix et les approvisionnements de tout équipement de production nouveau pour fins sociales désirables.

(3) Socialisation des organismes de transport et de communication fédéraux ou municipaux, de la production d'énergie électrique et toutes industries ou services essentiels au bien-être social. Ces organismes et productions socialisées seront sous la direction générale d'une commission formée d'administrateurs compétents libres d'ingérence politique.

(4) Garantir au cultivateur l'assurance qu'il gardera sa terre, et l'abolition progressive des dettes du cultivateur suivant les conditions que détermineront les différentes provinces; assurance contre la mauvaise récolte; suppression de tout tarif préjudiciable à l'agriculture; encouragement aux coopératives agricoles de production et aux coopératives de consommation; élever le barème des prix des produits des autres commodités et services; améliorer le commerce d'exportation des produits de la ferme.

(5) Réglementer le commerce extérieur suivant les lignes du programme national, au moyen du Bureau d'importations et d'exportations.

(6) Encourager par les pouvoirs publics les coopératives de production et de consommation.

(7) Un code du travail national pour le revenu et le confort maximum de l'ouvrier; l'assurance contre la maladie, les accidents, la vieillesse et le chômage; la liberté d'association; voix délibérante et consultative dans la direction de l'industrie ou de la profession où l'ouvrier est engagé.

(8) Organisation publique de l'hygiène, de l'hospitalisation et des services médicaux.

Abolition du Sénat

(9) Amendements à la constitution canadienne sans violer les droits des minorités de religion ou de race, ou les droits légitimes de l'autonomie des provinces, de façon à donner au gouvernement fédéral des pouvoirs suffisants pour régler les problèmes économiques urgents qui sont essentiellement nationaux dans leur portée: abolition du Sénat.

(10) Politique étrangère pour obtenir la coopération internationale économique et promouvoir le désarmement et la paix mondiale.

(11) Une nouvelle politique de taxation qui augmente non seulement les revenus mais diminue les inégalités flagrantes de revenu, et qui fournisse les fonds nécessaires pour les services sociaux et la socialisation de l'industrie; l'abandon du système de finances publiques qui augmente sans cesse la dette.

(12) Liberté de parole et de réunion pour tout le monde; rappel de la section 98 du Code criminel; amendement à la loi d'immigration pour prévenir la politique inhumaine de déportation qui existe présentement; traitement égal devant la loi de tous ceux qui résident au Canada, sans distinction de race, de religion ou de croyances politiques.

Socialisation

(13) L'administration des entreprises publiques par une commission d'hommes compétents dans l'industrie; les services publics devront être administrés non pour le profit des particuliers ou d'un petit groupe de propriétaires et de manipulateurs financiers; développement des ressources naturelles suivant les mêmes lignes. On socialisera d'abord les industries du transport, des communications et de l'énergie électrique. Puis viendra la socialisation des mines, de la pulpe et du papier, de la distribution du lait, du pain, du charbon et de la gazoline.

Au sujet du Sénat, le manifeste dit ce qui suit:

"Le Sénat canadien, créé à l'origine pour protéger les droits des provinces, s'est transformé en rempart des intérêts capitalistes, ainsi que le démontre le grand nombre de directorats de compagnies que détiennent les vieux sénateurs. Avec son organisation d'un nombre mélangé de sénateurs nommés pour la vie, c'est une des assemblées législatives les plus réactionnaires du monde civilisé. Le Sénat est un obstacle permanent à toute législation progressive et la seule méthode durable satisfaisante de régler les difficultés constitutionnelles qu'il suscite, c'est de l'abolir".

La "Presse" achète la "Patrie"

On essaiera de faire de la "Patrie" un autre grand journal canadien-français

MONTREAL.—L'acquisition des intérêts de la Compagnie de Publication La Patrie Limitée a été officiellement annoncée, mercredi, par M. Oswald Mayrand, au nom de la Compagnie de Publication de La Presse Limitée.

"La Compagnie de la Presse, a dit M. Mayrand, acquiert le journal du soir La Patrie, de même que son atelier d'impressions et son poste de radio CHLP".

Commentant cet achat, M. Mayrand a déclaré que "l'objectif de la nouvelle administration de La Patrie sera d'en faire un autre grand journal canadien-français."

—oOo—

Sir F. Lemieux est mort

Défenseur de Louis Riel

QUEBEC.—Sir François Lemieux, juge en chef de la Cour Supérieure de Québec, est mort mardi matin, le 18 juillet, à l'âge de 82 ans. Cette mort n'était pas inattendue, car sa maladie, qui nécessita un congé il y a quelques mois, empira la semaine précédente.

Pendant près d'un demi-siècle, sir François fut une figure dominante sur les tribunes politiques et dans les palais de justice. Son élévation à la magistrature fut le couronnement d'une brillante carrière au barreau. Il était l'un des criminalistes les plus en vue du Canada. En 1885, le juge défunt fut un des avocats de la défense dans le procès de Louis Riel. Sa défense de Riel ne réussit pas cependant à le sauver de la potence. Ce fut après le procès de Riel que M. Lemieux se lança dans la politique. Il fut l'un des chefs du mouvement nationaliste dans Québec. Il siégea quelque temps à la législature, mais il se livra surtout à la pratique du droit.

—oOo—

Les crédits de la Russie

La France et la Grande-Bretagne les rendront plus faciles

NE WYORK.—Dans les milieux commerciaux soviétiques on affirme que la France et la Grande Bretagne sont en train de rendre plus faciles leurs crédits à la Russie parce qu'elles craignent la concurrence qu'entraînerait la reconnaissance de l'Union soviétique par les Etats-Unis. On signale que les Soviets ont contremandé une commande de $30,000 qu'ils avaient faite à une compagnie des Etats-Unis et l'ont confiée à une firme anglaise, qui leur accordait un crédit plus commode. On fait remarquer que la Russie a entamé des négociations avec la France pour faire dans ce pays des commandes d'acier se chiffrant par $22,000,000.

Petite conférence économique

Une petite conférence économique impériale commencera à Londres dès l'ajournement de la conférence économique mondiale

LONDRES.—Une petite conférence économique impériale commencera à Londres dès l'ajournement de la conférence économique mondiale. Mais cette petite conférence ne se substituera pas à la conférence mondiale pour l'étude des principaux problèmes économiques actuels: on apprend d'excellente source qu'elle cherchera avant tout les moyens d'apaiser ceux qui protestent contre les résultats des accords de la conférence d'Ottawa. Ces protestations émanent surtout des cultivateurs britanniques, qui affirment que leurs marchés sont submergés de produits agricoles importés des dominions en vertu de ces accords. Il est fort douteux que la petite conférence impériale s'occupe de la coordination des monnaies de l'Empire, ou qu'elle adopte de nouvelles mesures de coopération économique des diverses parties de l'Empire. On souligne qu'elle aura pour objectif la libre conclusion d'ententes pour remédier aux anomalies dénoncées.

"Je n'ai pas reçu de pétitions contre les concerts français"

C'est ce que déclare le président de la Commission canadienne de la radio, lors de son récent passage à Edmonton

Lors de son récent passage à Edmonton, M. Hector Charlesworth, président de la Commission canadienne de la radio, a fait d'intéressantes déclarations relatives aux concerts français irradiés sous les auspices de ladite Commission. Depuis son arrivée dans l'ouest, M. Charlesworth n'a pas reçu de pétitions protestant contre les concerts français irradiés (dans l'ouest) par la Commission.

"La proportion du français dans les programmes radiophoniques n'est pas égale à la proportion de la population française du Canada", déclara M. Charlesworth. "Les Canadiens de langue française, ajouta-t-il, forment une grande partie de la population du Canada et comptent d'excellents artistes."

"Ils désirent être sur un pied d'égalité. Pour eux, ce n'est pas une question de langage. Ils veulent qu'on reconnaisse qu'ils ont d'excellents artistes."

M. Charlesworth dit qu'en tenant compte des cinq millions de radiophiles canadiens, la Commission s'efforce de donner des programmes conformes aux goûts divers de ces millions d'auditeurs.

Il déclara aussi que les programmes irradiés sous les auspices de la Commission pouvaient être avantageusement comparés à ceux des réseaux radiophoniques de la N.B.C. et de la Columbia.

Parlant du "jazz", M. Charlesworth déclara qu'en autant que faire se pourra, ce sera du "jazz" convenable.

Au sujet des plans relatifs au développement de la radio en Alberta, M. Charlesworth dit qu'il n'avait rien à déclarer pour le moment.

"Nous avions l'intention de construire des postes émetteurs dans la Colombie anglaise et dans la Saskatchewan, mais les estimés n'ont pas été adoptés au dernier parlement, parce que le gouvernement s'opposait aux dépenses capitales".

Actuellement la province d'Alberta est bien desservie par ses postes, dit M. Charlesworth.

Il paya un bel hommage d'estime à l'égard du poste CJCA en rappelant les beaux services qu'il a rendus aux populations du nord.

Entente provisoire pour hausser le prix du blé

Les pays grands producteurs de cette céréale, le Canada, les Etats-Unis, l'Argentine et l'Australie s'entendent avec les pays grands importateurs pour accroître la demande de cet important produit agricole

LONDRES.—Après une longue conférence, les pays grands producteurs de blé (le Canada, les Etats-Unis, l'Argentine et l'Australie) et les pays qui importent le plus de cette céréale ont conclu une entente provisoire sur des mesures pour accroître la demande de cet important produit agricole, de manière à en hausser le prix.

Les pays exportateurs ont souligné qu'ils n'estiment pas les offres des pays importateurs assez considérables pour justifier l'application du projet de limitation des emblavures.

En tout cas, un comité de six membres a été chargé de rédiger un projet de commune proposition. Ce comité se compose de représentants des grands exportateurs que sont le Canada et l'Australie, d'un représentant de petits exportateurs (les pays danubiens), et de représentants des forts importateurs que sont la Grande Bretagne, la France et l'Italie.

Il parait que l'entente provisoire est fondée sur la décision que les pays importateurs ont prise de relâcher leurs restrictions des importations de blé dans la mesure où les prix monteront à l'avantage du producteur. L'entente laisse en suspens les questions de limitation de la production et des exportations. Les grands producteurs restreindront leur production ou contingenteront leurs exportations si les mesures que prendront les importateurs sont satisfaisantes.

Les entretiens sur la question du blé, commencés il y a quelques années et repris avec une énergie nouvelle le printemps dernier, n'ont pas encore touché leur but. Ils ont abouti à ceci, jusqu'à présent: entente des quatre grands producteurs sur les conditions préalables d'une limitation des emblavures et des exportations; promesse de coopération des producteurs danubiens.

Programme de socialisation publique de la C. C. F.

La socialisation publique—Compensation en cas de confiscation

REGINA.—La Cooperative Commonwealth Federation a adopté jeudi son programme de socialisation publique, après avoir rejeté toute politique de confiscation et reconnu le droit de compensation en cas de confiscation.

Le manifeste a été aussi augmenté d'un article qui décrète l'établissement d'une commission sur le crime et son châtiment.

La discussion sur l'étatisation ou socialisation a donn lieu à un long débat et il a fallu modifier la clause du manifeste sur cette question.

Mlle Agnès MacPhail, député de South East Grey, a déclaré que si l'on voulait établir le principe de la confiscation sans compensation, les Fermiers-Unis d'Ontario devraient se retirer.

M. Alfred Speakman, député de Red Deer, a ajouté que les fermiers n'appuieraient aucun programme qui comporte la confiscation sans compensation. Finalement l'accord s'est fait et la partie du programme relative à la socialisation se lit comme suit:

"En restituant à la communauté ses ressources naturelles, et en plaçant sous le contrôle public les entreprises industrielles privées, nous ne proposons aucune politique de confiscation brutale, mais nous entendons faire la transaction la plus équitable et la plus stable pour le commonwealth.

"Il est impossible de décider quelle politique sera suivie dans chaque cas particulier dans un avenir encore incertain, mais nous insistons sur certains principes généraux. Le bien-être de la communauté doit primer sur toute demande de la richesse privée. En temps de guerre on a conscrit les vies humaines; si les circonstances l'exigent, la conscription de la richesse serait également justifiable.

"Nous reconnaissons la nécessité de compensation dans le cas d'individus et d'institutions qui doivent recevoir des moyens de subsistance pendant la période de transition avant que le programme de la C.C.F. entre pleinement en opération. Mais un gouvernement C.C.F. ne jouera pas le rôle de sauveur des entreprises banqueroutières pour le bénéfice de promoteurs et d'actionaires. Il n'accumulera pas un poids mort de dettes improductives qui représente pour le trésor public une lourde charge pour une classe propriétaire sans fonctions."

Chronique de l'A.C.F.A.

Nous remercions bien sincèrement toutes les personnes qui se sont dévouées pour faire du Congrès de 1933, le Congrès le mieux réussi depuis que l'A.C.F.A. existe.

La grande majorité des délégués sont venus à leurs frais et nous les remercions sincèrement.

Nous mentionnerons tout spécialement les avant-gardistes de Legal qui nous ont si bien démontré ce que l'Avant-Garde peut faire pour nos jeunes.

Le cercle de Donnelly était bien représenté à la séance modèle que les membres ont donnée. Les deux séances modèles furent très appréciées, si nous pouvons en juger par les commentaires entendus après le congrès.

* * *

Nous remercions aussi tous les visiteurs qui se sont rendus en grand nombre à toutes les séances du Congrès ainsi que les membres du clergé qui se sont intéressés d'une façon toute particulière aux questions scolaires discutées.

* * *

La semaine dernière nous visitions Chauvin. On nous promet un bon cercle pour l'automne et des Avant-Gardes. L'assemblée, tenue vendredi dernier, fut des mieux réussie par le nombre et l'intérêt apporté aux questions nationales.

* * *

Dimanche, nous visitions le cercle de Vmy. Il peut se faire du bon travail à Vimy et la bonne volonté ne manque pas. Nous comptons visiter ce cercle sous peu, afin d'aider l'organisation et faire un vrai succès en 1933.

* * *

Nous partirons cette semaine pour une tournée de nos cercles du sud. Nous comptons bien faire une tournée générale. Si quelqu'un voulait communiquer avec nous durant ce voyage, nous leur demandons d'adresser leur correspondance au soin de M. le docteur L.-O. Beauchemin, 207 Grain Exchange, pour que nous la recevions pas plus tard que le 2 août.

* * *

Tant de choses se sont passées durant le Congrès qu'il y aurait matière à faire une longue chronique. Malheureusement, nous avons encore tout l'ouvrage qui découle du Congrès et nos voyages à préparer, alors nous remettons à plus tard, l'étude de ces questions.

Dès que nous le pourrons, nous ferons parvenir à chacun de nos cercles, une copie des amendements et des résolutions adoptés durant le Congrès. Bien entendu que les amendements ou les résolutions qui n'ont pas été acceptés, ne seront pas publiés.

LEO BELHUMEUR,
secrétaire général.

Le Pacte à quatre

Signature dans le bureau de Mussolini

ROME.—Le premier ministre d'Italie, M. Mussolini, l'ambassadeur de France, M. de Jouvenel, celui d'Allemagne, M. von Hassel, et celui de Grande Bretagne, sir Ronald Graham, ont signé le Pacte à quatre, destiné à assurer la paix à l'Europe pour au moins dix ans. La cérémonie a eu lieu dans le bureau de M. Mussolini.

Le nouveau pacte est fondé sur le pacte Briand-Kellogg, sur le covenant de la Société des Nations et sur une entente, conclue en décembre dernier, en vertu de laquelle l'Allemagne obtiendra l'égalité des armements. En voici les grandes lignes: les signataires s'engagent à poursuivre, dans le cadre de la Société des Nations, une politique de coopération pour maintenir la paix; ils s'engagent à se consulter les uns les autres sur les questions économiques affectant l'Europe, surtout les questions relatives au redressement économique; ils affirment que la révision des traités est possible, mais ils ne l'affirment pas nécessaire ou simplement désirable.

Après la signature, M. de Jouvenel a remis à M. Mussolini un télégramme du premier ministre de France, M. Daladier, rappelant que le premier ministre d'Italie a pris l'initiative du pacte et exprimant la conviction que la coopération promise aura d'heureux résultats au point de vue de l'amitié de la France et de l'Italie, de même qu'au point de vue de l'amitié entre tous les pays.

Propos religieux, littéraires et féminins

Le Royaume de l'Intérieur

La femme et la terre

Le problème de la terre est essentiellement un problème féminin. A la campagne—plus que partout ailleurs—la femme tient une place prépondérante. Elle est l'âme du foyer, l'animatrice de la maison, la gardienne jalouse et intègre des traditions familiales, la collaboratrice inlassable du mari, ministre de l'intérieur en même temps que ministre des finances, elle ne néglige en rien les intérêts extérieurs de la ferme.

Or, il est bien évident que, de nos jours, le monde féminin est plus atteint par la crise que le monde masculin et plus enclin à abandonner la terre trop rude et trop ingrate, à quitter le village désolé, triste, et souvent cancanier.

Pour qui sait s'en rendre compte, la tâche de la femme à la campagne est une tâche très lourde et très monotone, faite de soins continuels et d'accablantes fatigues.

Levée dès l'aube pour s'acquitter des besognes familières: cuisine, tenue de la maison, toilette des enfants, la femme se couche souvent la dernière quand tout est remis en ordre et quand déjà, depuis longtemps, les autres membres de la famille reposent tranquillement.

Cette situation pénible, et pourtant nécessaire, pousse un grand nombre de jeunes filles à délaisser la vie rurale et les encourage à épouser un ouvrier, un employé de bureau, un fonctionnaire, afin d'échapper à l'emprise du métier et aux tâches qui sont le lot quotidien d'une fermière.

D'autre part, tout concourt pour détourner la jeune fille de sa vocation sociale. La famille elle-même et l'école sont souvent ses premières ennemies. Que de fois n'avons-nous pas entendu cette réflexion sur les lèvres d'une mère qui croyait comprendre son rôle: Je ne veux pas que ma fille me ressemble; elle se mariera avec un citadin et sera plus heureuse que moi, ou bien encore: Le travail de la ferme n'est pas assez distingué pour mes filles. Elles ont les mains trop blanches pour les salir en lavant la vaisselle. . .

L'école amplifie souvent, elle aussi, l'oeuvre néfaste de la désagrégation de l'âme paysanne. Dès qu'un enfant réussit bien dans ses études, il n'est pas rare que la maîtresse n'assiège les parents pour leur demander de permettre à l'élève studieuse de continuer dans cette voie: "Elle deviendra institutrice ou dactylo, elle aura son avenir assuré et fera honneur à sa famille." La terre n'en est pas digne d'elle!

Le danger est là, plus ou moins accentué, plus ou moins étendu, mais si on n'y prend garde, il va désorganiser toute l'économie rurale. Car, qu'on le veuille ou non, c'est la femme qui est la clef au problème. On pourra travailler avec acharnement pour organiser la jeunesse masculine, afin de lui donner une âme vaillante, l'amour de son métier et de son clocher; si les jeunes hommes ne trouvent pas de compagnes qui consentent à lier leur existence à la leur, ils se décourageront et, à leur tour, déserteront la terre.

Politesse

Les enfants se rendent aimables par une foule d'habitudes qui sont faciles à acquérir, lorsqu'ils sont petits et qu'il devient difficile de leur faire prendre à mesure qu'ils grandissent.

Habituez vos enfants à vous dire "bonjour" quand ils se réveillent, à vous souhaiter une "bonne nuit", quand ils se couchent, à s'excuser quand ils passent deavnt vous ou quand ils vous gênent involontairement, etc.

Montrez-leur qu'ils vous font plaisir quand ils ont pour vous des prévenances affectueuses, quand ils vous apportent une chaise, quand ils ramassent un objet que vous avez laissé tomber, quand ils préparent vos chaussures, vous préparent au moment de votre départ, les objets dont vous avez besoin, etc.

Ce sont des actes qui ne coûtent rien et qui contribuent à resserrer les liens d'affection, à maintenir l'union dans la famille.

La prévenance, la politesse, l'amabilité, font plaisir aux visiteurs et leur font dire des enfants qu'ils sont bien "élevés".

La confiance

Le secret, le grand secret de s'attirer les enfants, c'est de mériter leur confiance; c'est facile avec certains caractères, mais avec les caractères rebelles, c'est une tâche délicate, ardue et parfois très rébutante. Il s'agit d'être au guêt toujours et de saisir intelligemment toutes les occasions d'ouvrir à la confiance les petites âmes qui se replient ou se refusent.

Il est un genre de caractère: les spontanés qui se livrent, se donnent sans arrière-pensée, sans hésitation, pour une sympathie dans votre regard, un simple sourire sur vos lèvres. Ces petits seront vôtres le premier matin, au premier bonjour et pour conserver leur confiance, il suffira de pas les brusquer, de ne pas tromper l'espoir qu'ils ont en votre bonté, en votre affection.

En second lieu, je placerai les natudes craintives, timides. Si vous ne vous impatientez pas et savez offrir un bon mot, un encouragement, une caresse, en réponse à leurs gaucheries ou leurs larmes nerveuses, petit à petit, les âmes hésitantes s'enhardiront jusqu'à vouer leur tendresse et leur confiance à celle qui a su les comprendre. Ils seront si fiers d'avoir place au nid, les pauvres, qui doutent tellement d'eux et des autres, qu'ils n'espèrent ni soleil, ni amour, dans leur vie. C'est avec du tact et de la douceur surtout qu'ils se conquèrent, ceux-là, et c'est de la même manière qu'on les fait siens à jamais.

Parlons maintenant des enfants légers, indifférents, à qui l'institutrice ne dit absolument rien. Aujourd'hui, ils l'aiment, demain, ils la décrieront. Elle n'est qu'un échantillon de plus aux maitresses, brunes ou blondes, qui sont passées à la petite école de leur village. Si on s'applique à faire plaisir à ceux-là, si on s'occupe d'eux avec une nuance d'intérêt plus marquée, si on leur accorde de menus emplois, des rôles un peu plus importants qu'aux autres, qui les grandissent sur leurs petits pieds, on a beaucoup de chance de les gagner. Sans trop s'en rendre compte, ces enfants réaliseront qu'elle est "fine" la maîtresse qui tout d'abord les intéressait si peu et leur petit coeur s'attachera tout bonnement. Si vous leur tendez la main, ils seront à vous et sincèrement.

Et pour clore, amenons en scène les caractères concentrés, fermés, défiants, prévenus, on dirait. Ce sont les plus difficiles à obtenir mais ce sont les plus fidèles, les plus franchement dévoués une fois qu'on les a conquis. Ce n'est qu'à force de patience, de persuasion dans les actes plus que dans les paroles, que vous renverserez le mur derrière lequel ils se retranchent comme des embusqués toujours prêts à l'attaque. Si ces jeunes enfants s'aperçoivent que vous les aimez réellement quand même vous ne le leur dites pas, s'ils sont sûrs de trouver appui, conseil, indulgence, bonté, auprès de vous, avec les jours, vous finirez par vous les attacher et de quel coeur ils seront vôtres ensuite!

Dans votre petit domaine, mes soeurs, soyez reines, et votre plus belle et plus heureuse victoire sera de régner sur tous vos petits sujets, quand par la confiance ils vous livreront leur âme, avec joie et sincérité.

Franceline.

Un érable meurt...

Quarante ans, sentinelle sans guérite, j'ai monté une garde fidèle devant la maison, vieux Séminaire, dont je cherche en vain la chère silhouette.

Quarante ans c'est si peu, alors qu'en mes veines coule une sève de centenaire.

Quarante printemps, quarante étés, quarante automnes, quarante hivers.

Quarante printemps! Des coteaux balsamiques descend la brise de mai; mes branches s'étirent sous sa tiédeur guérisseuse des gerçures de l'hiver. Floraison impatiente qui crève mes écorces, bourgeons-rouge-sang, piqués d'une pointe de vert tendre. . .

Quarante étés! Ardeurs et sommeils des midis lourds, harmonie des vents folâtres du soir, caresse de mes feuilles dont les ombres démesurées courent sur les murs rouges du vieux Séminaire. Plaintes des oisillons qu'un nid rond enserre et berce. Cris, chants, vie qui saute dans ma ramure.

Quarante automnes! Mugissent et hurlent, sous le vieux toit de tôle, les rages de l'air furieux déferlant dans l'espace. Ivresse des combats, sourds craquements de mes mille bras agités, indomptables. Feuilles rouges, jaunes, marbrées, lasses, qui tombent: derviches tourneurs, minuscules parachutes, ou bien, comme des oiseaux blessés, au vol inégal, se posant tristement au loin dans l'herbe flétrie, regrettant les hauteurs.

Quarante hivers! Ciel bas, nuages ventrus, gavés de neige, qui s'accrochent partout, serpents blancs étendus tout du long sur mes branches. Féerie du soleil jouant sur mes verglas: robe de cristal au froissement sonore, parure frivole, qu'un coup de vent déchire. Lumière avare, nostalgie des étés et des verdures absentes.

Afin que mon faîte bien haut se balance et que l'air le plus pur se joue dans ma chevelure, que mon tronc soit campé droit et fort, que ma sève féconde circule bienfaisante, —chanteclerc des bois,—comme des ergots géants, bien avant et sans nombre, j'ai planté dans le sol mes racines puissantes.

Et pour me reposer de pousser toujours et plus haut mes antennes vibrantes, par les beaux soirs lunaires je faisais glisser mon ombre sur le cadran solaire. Et alors que s'arrêtait la course quotidienne de son aiguille longue, et que les heures fuyantes, dont il sonne le rappel, se reposaient aussi de leur marche éternelle, doucement nous causions des choses d'autrefois, du bon temps de jadis, des vieux et des jeunes, et de tous ces enfants qui, à l'encontre des oiseaux, s'en vont au printemps pour revenir l'automne.

Et il faut que je meure. . .

J'ai—pleuré les balcons étagés, les corniches vermoulues, les trous chauds sous les toits où mes oiseaux frileux à l'abri se nichaient. Jaloux, j'ai vu peu à peu monter de lourdes pierres, contemplé de longs mois, sans répit, tous les jours, le travail bâtisseur d'une maison nouvelle.

Et j'ai compris.

Comme un voile importun, mon profil grandissant ferait tache sombre sur le granit clair.

Compagnon des murs rouges, des tourelles anciennes, leur fin a sonné en même temps que la mienne. A tout ce beau nouveau je ne comprendrais rien.

Implacable, la hache mord sourdement dans mes chairs.

C'est la fin.

Quand la lune pâle fera jouer des ombres sur l'ancien cadran solaire, souvenez-vous un peu d'un fier érable, mort en beauté et ne regrettant rien.

SYLVAIN.
—"Mon petit pays".

La bonté

S'habituer à la douceur, à l'indulgence.

S'habituer à pardonner, à comprendre, à excuser, à supporter. Etre bienveillant, être inlassablement patient.

Si l'on s'irrite contre un fait, une circonstance, une personne,—que ça ne soit qu'intérieurement. Eviter d'être violent et dur, de faire payer des innocents par des rudesses de paroles, les désappointements que l'on éprouve.

Apprendre à se contenir, à être maître de soi, à se bien discipliner. Dans l'énervement et la rancune, se taire. Surveiller sa langue; l'emprisonner lorsqu'elle tente de déverser ses rancoeurs sur le prochain. Pratiquer la charité dans ses jugements et ses opinions. Honnir la critique inutile et méchante, qui enlaidit la vie et ne corrige rien.

Dans la maison, avec ses parents, ses frères, ses amis, être sans cesse bon. N'avoir jamais la voix sèche, brève, brusque. Retenir en soi les mauvais élans, les pointes, les agacements.

Si nous avions cette sagesse incessante, comme la vie serait meilleure. Avec nos commentaires grognons, nous grossirons nos ennuis, nos contretemps. Notre irritabilité ajoute encore aux petites blessures journalières. Notre malveillance rend les autres plus vilains qu'ils ne le sont en réalité. Notre colère, qui monte à faux le plus souvent, complique nos rapports avec le prochain, et en famille, accumule inutilement les nuages.

Nos rancunes, nos médisances, nos vivacités nuisent à notre propre bonheur. Lorsque nous les avons échappées, nous voudrions les reprendre; elles laissent en nous des taches difficiles à blanchir qui nous marquent pour longtemps, nous diminuent devant nous-mêmes et pour les autres.

Enfin, être bienveillant, être doux, toujours pardonner, excuser, comprendre, ne serait-ce pas presque la perfection? La religion ne devrait-elle pas, si nous l'entendions bien, toujours produire ces vertus en nous?

Chasseurs de vipères

La France ne recèle qu'un fort petit nombre de bêtes dangereuses; néanmoins, parmi les hôtes rampants de nos bois, il en est un qu'on redoute justement: la vipère.

La présence des vipères constitue un fléau dans quelques départements infestés. Aussi les autorités administratives ont-elles décidé de donner une prime aux chasseurs pour chaque vipère prise. De sorte que chasser la vipère est devenu un métier. Et pas seulement un métier d'homme, comme on pourrait le croire. On a cité une femme, en Vendée, qui tuait un peu plus de 2,000 vipères par an et se faisait ainsi une modeste rente.

Comme bien on pense, ce sont d'assez pauvres gens que les chasseurs de vipères; ils vivent loin des villages, à la lisière des forêts, dans de misérables cabanes, dès les premiers jours du printemps, quand les serpents commencent à se montrer par les jours de soleil.

La chasse n'est pas bien dramatique, elle n'exige aucun déploiement de force; mais elle demande des qualités spéciales de patience et de ruse, beaucoup de prudence aussi.

Les rochers chauffés par le soleil, les clairières sablonneuses, les rivages vaseux des étangs, tels sont les lieux que choisit la vipère pour faire sa sieste. Elle se déroule alors et s'allonge paresseusement. Le chasseur, l'oeil toujours en éveil, l'aperçoit. Muni d'un bâton terminé par une petite fourche de fer, il s'approche sans bruit. Si prudents que soient ses mouvements, le serpent a perçu quelque chose d'anormal, il dresse la tête. Trop tard! la fourche s'abat sur son corps et le cloue au sol.

Tandis que l'oeil féroce, la gueule ouverte, la vipère se tord en de violentes convulsions, le chasseur la saisit par le cou à l'aide d'une paire de pinccttes spéciales et serre jusqu'à ce qu'elle soit étranglée, ou bien, avec un couteau, il la décapite.

Les mouvements doivent être prompts, car la vipère file comme une anguille, et, de plus, une morsure est toujours à redouter. Au surplus, le chasseur a eu soin de se préserver les jambes au moyen de hautes guêtres de cuir.

Conseils pratiques

Rayures sur meubles

Les rayures sur les surfaces vernies déprécient les meubles considérablement. Si votre meuble est fini noyer, acajou ou chêne, à l'aide d'une petite brosse, appliquez de la teinture d'iode sur les rayures ou autres marques qui détériorent les vernis. Vous constaterez après cette application que les rayures sont beaucoup moins évidentes et même en certains cas, elles ne paraissent plus du tout.

Un autre procédé consiste à frotter la surface vernie avec un linge imbibé d'alcool méthylique, frottez ensuite avec une fine laine d'acier et appliquez un bon poli à meubles.

* * *

Pour enlever les taches de goudron

Mettez sur la tache de goudron un peu de saindoux et laisser passer la nuit. Le matin vous constaterez que le goudron est complètement dissout et vous n'avez qu'à laver votre matériel dans une eau de savon en poudre. Servez-vous aussi de saindoux pour taches de goudron sur automobiles, meubles et autres effets.

* * *

Comment laver les gants blancs

On se sert généralement de gazoline ou de benzine pour laver les gants blancs en peau. Après plusieurs lavages les gants ont tendance à devenir jaunâtres. Mettez une cuillerée à thé de borax dans votre gazoline; les gants se nettoyeront très bien et se conserveront en plus d'une blancheur éclatante.

* * *

Le linge roussi

Il arrive quelquefois de roussir ou brûler avec le fer le linge que vous repassez. Voici un moyen de réparer ce petit accident. Humectez la partie brûlée, saupoudrez-la de corn-starch, laissez sécher et vous constaterez que le matériel reprend sa couleur primitive.

On s'habitue

La dame, en wagon de chemin de fer.—Monsieur, l'odeur de votre pipe me donne mal au coeur.

Le fumeur.—Oh, ça ne m'étonne pas, j'ai été de même moi aussi quand j'ai commencé à fumer, ça se passera.

Mauvaises fréquentations

Le juge.—Comment, un garçon de vingt-deux ans, voilà la septième fois que vous passez au tribunal.

L'accusé.—Que voulez-vous, son honneur, les mauvaises fréquentations, je suis constamment avec des juges et des avocats.

Dialogue conjugal

Madame.—As-tu lu, dans le journal, qu'il suffit de jeter de l'huile pour calmer une mer irritée?

Monsieur.—Alors tu me feras le plaisir de toujours avoir de l'huile à la maison pour calmer la tienne.

Concours d'histoire du Canada

Le Conseil général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a fondé le 15 mai 1913 un prix d'Histoire du Canada.

Inciter la jeunesse collégiale à étudier les faits les plus importants de l'histoire de notre pays, lui fournir l'occasion de découvrir de nouvelles sources de renseignements, préparer l'avenir en s'inspirant des leçons du passé, voilà le dessein des directeurs de la Société en instituant ce concours annuel pour les maisons d'enseignement secondaire du Canada.

La Société donne une médaille de bronze, oeuvre du sculpteur Alfred Laliberté, pour récompenser dans chaque collège et séminaire le rhétoricien qui présente le meilleur travail sur un sujet tiré de l'histoire canadienne. Cette année, les concurrents ont fait porter leurs recherches sur les **Causes et les conséquences de l'exode Franco-américain.**

La Société Saint-Jean-Baptiste adresse ses félicitations aux vainqueurs dont les noms suivent:

Maurice Archambault, Séminaire de Saint-Hyacinthe, P.Q. Benoît Bachand, Séminaire Saint-Joseph, les Trois-Rivières. Bernard Beaupré, Collège de Montréal. Jean-Maurice Boulanger, Collège de Sainte-Anne, Sainte-Anne de la Pocatière, P.Q. Oliva Campeau, Collège du Sacré-Coeur, Sudbury, Ont. Gérard Dion, Collège de Lévis, P.Q.

Eméric-O. Drouin, Juniorat Saint-Jean, Edmonton, Alta.

Jean-Charles Falardeau, Collège Jean-de-Brébeuf, Montréal. Camille Gélinas, Séminaire Saint-Joseph, Mont-Laurier, P.Q. Edgar Godin, Collège du Sacré-Coeur, Bathurst Ouest, N.B. Lionel Guimond, Collège Saint-Jean, Saint-Jean, P.Q. Georges Henri Hébert, Séminaire de Québec. Léopold Jasmin, Séminaire de Ste-Thérèse, P.Q. Arthur Landry, Collège de l'Assomption, P.Q. Elphège Léménager, Collège Ste-Anne, Pointe-à-L'Eglise, N.E. Samuel Lesage, Séminaire de Joliette, P.Q. René Lélienne, Collège de Saint-Boniface, Man. Louis Philippe Levac, Séminaire de Valleyfield. Paul-Aimé Martin, Collège Saint-Laurent, Saint-Laurent, près Montréal. Alfred Morin, Collège Séraphique, les Trois-Rivières, P.Q. Louis-Philippe Paillard, Séminaire de Rimouski, P.Q. G.-Albert Poulin, Séminaire de Sherbrooke, P.Q. Roland Robert, Collège Bourget, Rigaud, P.Q. Henri-Paul Sénécal, Séminaire Ste-Croix, Saint-Laurent, Louis-Henri Tremblay, Séminaire de Chicoutimi, P.Q. Armand Turcotte, Juniorat du Sacré-Coeur, Ottawa, Canada.

La vie est trop courte et la mort nous prend que nous sommes encore tout pleins de nos misères et de nos bonnes intentions.—**Mme de Sévigné.**

J'ai vu un temps où l'on parlait de l'esprit, de l'amabilité, de la grâce, du savoir-vivre exquis d'une maîtresse de maison; aujourd'hui, on parle de ses meubles, de ses laquais, de son luxe et de ses foules. Peut-être est-ce justice.—**Cte de Belvèze.**

La règle doit être comme un fil, et non pas comme une barre de fer. Le cordeau indique la ligne, même lorsqu'il fléchit. L'inflexible ne le fausse pas. Toute règle bien faite est souple et droite; les esprits durs la font de fer.—**J. Joubert.**

La passion d'acquérir du bien pour soutenir une vaine dépendance corrompt les âmes les plus pures.—**Fénelon.**

Aux petits Franco-Albertains

Histoire du Canada

par
Un professeur d'Université

QUATRIEME EPOQUE

LA DÉCADENCE (1713 à 1760)

IV. Décadence—(1713 à 1760).—(1ère période): Démembrement; traité d'Utrecht.—(2ème période): Agonie; Guerre de sept ans.—(3ème période): Dernier soupir; Sainte-Foye.

"Tout est perdu fors l'honneur!"

(suite)

Chronologie et informations supplémentaires—Louisiane. De 1700 à 1748.

1699, en mai.—D'Iberville retourne en France chercher du renfort et laisse la colonie aux soins de ses deux frères: Lemoyne de Sauvolle, qui est nommé officiellement premier gouverneur, et Lemoyne de Bienville, qui est chargé d'explorer le pays.

1701, 22 août.—Mort de Sauvolle, son frère Bienville prend le commandement, en attendant. D'Iberville revient en décembre 1701, et quitte de nouveau la colonie en 1702 et s'en va mourir à la Havane au mois de juillet 1706.

Bienville, sans secours, se maintient de peine et de misère; la population de la colonie était de 279 européens et de 60 Canadiens.

1707.—Muys est nommé gouverneur et meurt en route.

Diron d'Artaguette administre la colonie pendant cinq ans.

1713.—Lamothe de Cadillac est nommé gouverneur et il est rappelé en 1716. Il avait eu le temps d'établir une compagnie marchande, dite de Crozat. Cette compagnie fut remplacée cinq ans après sa fondation par la Cie d'Occident ou du Mississipi, qui avait comme chef le fameux Law, de célèbre mémoire. L'Epinay, nommé gouverneur, ne règne que quelques mois.

1718.—Bienville est nommé gouverneur, et en 1719, la Cie Law se fusionne avec la Cie des Indes occidentales et prend le nom de Banque des Indes Occidentales.

1724, 16 janvier.—Bienville est rappelé en France pour se justifier des accusations portées contre lui par l'ordonnateur (intendant) Hubert.

Boisbriant, cousin de Bienville, administre la colonie, jusqu'en août 1726, alors que Perrier est nommé gouverneur.

1727.—Arrivée des Ursulines à la Nouvelle Orléans, qui compte alors trois ou quatre cents habitants.

1731.—Abdication de la Cie des Indes.

1735.—Bienville est de nouveau nommé gouverneur. Il règne encore dix ans et mérite d'être appelé "le Père de la Louisiane."

N.B.—Ce Bienville était le frère d'Iberville; mais il ne faut pas le confondre avec François de Bienville, un autre frère d'Iberville, qui tomba sous les coups des Iroquois, à Repentigny, en 1691. Le Bienville de la Louisiane naquit à Montréal en 1680 et mourut à Paris le 7 mars 1765.

1743.—Bienville cède sa place de gouverneur au marquis de de Vaudreuil, qui règne lui aussi pendant dix ans et quitte la Nouvelle Orélans en 1753 pour devenir le dernier gouverneur français de Québec. Il était né à Québec en 1698, il signa la capitulation de Montréal, passa quelques semaines à la Bastille, mais fut complètement réhabilité, reçut une pension de 6,000 livres et mourut à Paris, au mois d'août 1778.

69. Que devinrent les Acadiens de la péninsule après la fondation d'Halifax?

Le 28 décembre 1720, les Lords of Trade avaient fait cette déclaration: "Nous sommes d'avis que les Acadiens devraient être éloignés (removed) de ces lieux, dès qu'arriveront en Nouvelle-Ecosse les forces que nous nous proposons d'y envoyer pour la protection de votre province et sa meilleure colonisation."

Dès que Lord Cornwallis eut abordé en Acadie, à la tête de ses 2,500 émigrants anglo-protestants, pour y fonder Halifax, en 1749, il fallait bien s'attendre à voir revenir à la surface la politique de chasser les Acadiens de la Nouvelle-Ecosse.

Aussi, il n'y a pas le moindre doute qu'avant de quitter l'Angleterre, Cornwallis avait reçu l'ordre de tout préparer pour assurer la déportation. Il fallait y aller avec prudence, car les Acadiens s'étaient multipliés depuis 1720 et ils étaient disséminés sur une étendue de terrain considérable.

Voici, en résumé, la **procédure suivie de 1749 à 1755.**

a) D'abord Cornwallis fait signifier aux chefs Acadiens, d'avoir à prêter le serment d'allégeance sans réserve avant le mois d'octobre. C'était uniquement pour créer un **grief apparent**, car ni lui, ni Belcher, ni Lawrence ne désiraient voir les Acadiens se soumettre.

b) Dans les principaux centres acadiens, un poste militaire est établi et une vingtaine de soldats anglais s'y installent en permanence.

c) Par ruse ou par violence, dans certains quartiers, on enlève aux Acadiens leurs armes, pendant qu'ailleurs on s'empare des notables et des missionnaires. Un troupeau sans chef et sans moyens de défense ne saurait faire une longue résistance.

d) Pour éviter tout danger de réclamations, on prie Jonathan Belcher de se prononcer au nom de la loi. Ce misérable déclare les Acadiens déchus de tout droit de propriété et même du droit de prêter dorénavant le serment sans réserve.

e) Par surcroit de prudence, l'ingénieur Morris est chargé de faire une enquête complète sur les chances d'évasion, que les Acadiens pourraient avoir "advenant la déportation".

Ce rapport est à lire. Bien qu'il soit disparu des Archives de la Nouvelle-Ecosse, on peut le trouver au British Museum à Londres. Dans ce rapport, Charles Morris conclut qu'en janvier 1755, il n'y a pas assez de soldats anglais en Nouvelle-Ecosse pour rafler, surement et d'un seul coup, toute la population acadienne.

C'est alors que Lawrence demande le secours de Shirley, qui lui envoye Monckton à la tête d'une flotte de trente-trois transports portant 2,000 hommes de troupes.

Ces troupes prirent les forts Beauséjour et Gaspareaux et s'échelonnèrent dans l'isthme pour barrer le passage aux Acadiens, au cas où ils tenteraient de s'enfuir en terre française.

70. De quelle manière se fit la déportation des Acadiens?

Avec un luxe de canailleries et de violences inconnues jusque là dans l'histoire.

C'est le 28 juillet 1755, que le Conseil de la Nouvelle-Ecosse décréta la déportation des Acadiens.

"Afin d'enlever aux habitants toute possibilité de revenir en cette province ou d'aller se joindre aux forces françaises du Canada ou de Louisbourg; il a été décidé de les disperser dans les colonies de Sa Majesté sur le continent américain.—Lawrence."

Le 31 juillet, Monckton reçoit des ordres en conséquence; le nettoyage doit commencer dans l'isthme pour se continuer par toute la péninsule.

Le 8 août, Lawrence donne à Monckton ses dernières instructions: "Vous devez autant que possible réduire à la plus grande détresse ceux qui tenteraient de se sauver dans les bois. Je veux que vous preniez grand soin de sauver le cheptel (les bestiaux) et la moisson sur pied, c'est-à-dire, **"Distress the people but save the cattle!**

Le 11 août, les lieutenants de Monckton se répandent dans les différents centres acadiens de l'isthme, confisquent les chers bestiaux, font prisonniers tous les Acadiens (les hommes surtout) qu'ils peuvent rejoindre et brûlent les villages.

Il faut mettre un désert entre les Acadiens de la Péninsule et ceux de l'Acadie continentale.

Murray à Beaubassin et Winslow aux Mines y mettent des formes! Ils convoquent les hommes dans les églises "au nom de Sa Majesté" et ils les font prisonniers sans autre procès le 5 septembre.

Les prisonniers languissent pendant plusieurs semaines, séparés des membres de leur famille, en attendant l'embarquement. Les femmes et les enfants viennent errer autour des captifs et n'osent pas s'enfuir, quand leurs maris, leurs pères et leurs frères sont incapables de les suivre. Ils apportent des aliments aux prisonniers, qui souffrent de la faim.

Les transports fournis par une compagnie privée n'arrivent pas. L'embarquement ne commence que le 10 septembre et se continue pendant une partie de l'automne. Avec le système d'embarquer les hommes et les jeunes gens les premiers, les familles furent nécessairement divisées, comme l'avouait l'intendant militaire: Brooke-Watson:

"Je crains bien que les familles n'aient été démembrées dès le départ et expédiées dans différentes parties du globe."

Le 8 octobre 1755, commença l'embarquement des vieillards, des femmes et des enfants. Ce n'est que le 27 octobre que le convoi de 24 vaisseaux mit à voile pour conduire en exil le premier contingent.

La grosse vague de déportation passa sur l'Acadie en 1755, mais la déportation se continua avec plus ou moins de violence, tous les ans, sur un point ou sur ou un autre, jusqu'en 1766, alors que Murray leur ouvrit officiellement les portes du Canada.

71. Quel fut le nombre des déportés Acadiens?

Ce nombre est difficile à fixer et les auteurs varient dans leurs estimés entre quatre et dix mille.

Nous savons qu'en 1755, la population acadienne de la péninsule et de l'isthme s'élevait à 10,000, et celle de l'Acadie continentale, de l'île Royale et de l'île Saint-Jean dépassait certainement 4,000.

De ces 10,000 Acadiens de la péninsule il y en eut certainement cinq ou six mille qui furent déportés du premier coup.

Comme la déportation se continua pendant 11 ans avec plus ou moins d'activité et qu'après la prise de Louisbourg elle s'étendit (1758) avec violence à toutes les côtes et à toutes les îles du Golfe, nous croyons rester en deça de la vérité en affirmant que le nombre des Acadiens a atteint le nombre de 7,000.

(A suivre)

Le meilleur chef est celui qui, sans vains bavardages, veut le plus fortement et le plus longuement.

Georges CLEMENCEAU.

La Survivance

Le grand obstacle à l'égalisation des conditions, c'est que nous avons tous la passion de l'inégalité.

—BRUNETIERE.

Rédacteur: Maurice Lavallée — DIEU ET PATRIE — Administrateur: R. P. J.-B. Boyer, O.M.I.

Vol. V. — EDMONTON, ALBERTA, LE 26 JUILLET 1933

Restons nous-mêmes

Au récent congrès de l'A.C.F.A. de distingués orateurs de langue anglaise ont eu la délicatesse de nous exprimer leurs voeux en français.

C'est ainsi que nous avons ressenti le vif plaisir d'écouter l'hon. Perren Baker, ministre de l'éducation dans le cabinet provincial, S. H. le juge en chef Harvey, administrateur de la province en l'absence de S. H. le lieutenant-gouverneur Walsh, Mgr Leo Nelligan, P.D., vicaire général de l'archidiocèse d'Edmonton, tous compatriotes de langue anglaise, s'exprimer dans la langue des congressistes, c'est-à-dire la langue française.

Nous apprécions beaucoup cette marque de courtoisie à l'égarde d'une langue parlée par plus de cinq millions de personnes sur le continent américain. C'est pourquoi nous sommes heureux de remercier ces distingués orateurs de langue anglaise d'avoir reconnu, en s'en servant, que la langue française, à l'instar de la langue anglaise, doit jouir des droits et privilèges qu'en certains milieux on ne veut pas lui accorder.

Et à nous, Franco-Albertains, ces compatriotes de langue anglaise en faisant leur discours en français, nous rappellent la fierté que nous devons avoir pour notre langue et nous prêchent de rester ce que nous sommes.

Nous vivons dans une province où notre ambition, légitime et louable, est de bien parler l'anglais mais où notre volonté, en même temps, est de continuer à bien parler le français.

Nous n'ignorons pas que la langue de nos compatriotes anglo-saxons sera bien apprise par la génération qui pousse, enclavée comme elle l'est dans un milieu quotidien de langue anglaise; l'on serait plutôt porté à craindre pour la survivance du verbe des aïeux.

* * *

Tous nos lecteurs et lectrices savent qu'il existe aujourd'hui une malheureuse habitude de parler en anglais dans un grand nombre de nos foyers et dans nos relations sociales franco-albertaines. Ce genre d'anglomanie peut s'assimiler parfaitement à celui dont parlait l'année dernière un confrère de la vieille province.

Nous avons à nous défendre, disait-il, contre deux genres d'ennemis: les ennemis du dehors qui voudraient nous voir disparaître; les ennemis du dedans, les plus dangereux, qui conspirent avec les autres pour nous livrer."

Or, ces ennemis du dedans, écrit un confrère américain commentant ces paroles, qui sont-ils? Ce sont les nôtres qui souffrent d'une sorte de ramollissement du coeur, ceux qui manquent de fierté et de respect d'eux-mêmes; ils sont lâches en face de tous leurs devoirs, mous et apathiques quand il faudrait du ressort, de l'ardeur et du courage. A leur tête marche, comme principal agent de liaison et de trahison, l'anglomanie.

L'anglomanie. On connait la chose même sans en savoir le nom. Manie sotte, vaine et ridicule par laquelle nous essayons de nous faire passer pour ce que nous ne sommes pas, ce que nous ne pouvons pas être: des Anglo-canadiens dans le sens racial.

Nous devrions puiser dans l'exemple de nos compatriotes de langue anglaise une leçon de fierté. Les Canadiens-anglais seraient méprisables s'ils essayaient de se faire passer pour autre chose que ce qu'ils sont; s'ils avaient l'air de s'excuser d'être Canadiens-anglais. Ils ne sont pas battus de ce mal-là. Partout et toujours, nombreux ou non, les Canadiens-anglais gardent leur fierté de race, leur culte de la force, leur sens de la solidarité nationale et s'affirment tels qu'ils sont.

Imitons-les.

Restons d'abord nous-mêmes. Tâchons de rivaliser avec nos voisins dans ce qu'ils ont de plus enviable.

"De quelque race que l'on soit, on a tout à gagner à rester de sa race, et tout à perdre à vouloir se mutiler pour essayer d'en changer. On ne se fait ni plus fort ni plus grand, ni digne d'estime et de respect si l'on abime son tempérament national en le vidant de ses vertus propres, des forces vives et des marques distinctives qu'il tient de ses ancêtres et de l'Auteur de la nature, de Celui qui a voulu la diversité des races dans l'unité humaine: Dieu.

Quand on a l'honneur d'appartenir à notre descendance, on a les meilleures raisons du monde pour ne pas vouloir être autre chose et pour s'obstiner à rester ce que l'on est.

* * *

L'anglomanie est donc d'abord une sottise. Elle est de plus une lâcheté, parce qu'elle aide à introduire dans la place l'ennemi du dehors.

Parlons anglais quand les circonstances l'exigent, mais restons ce que nous sommes et parlons français entre nous, afin que nos enfants reçoivent intact l'héritage que nos pères nous ont laissé avec le devoir de le transmettre dans toute sa plénitude à nos descendants.

Restons nous-mêmes: que ce soit l'un de nos mots d'ordre.

Maurice Lavallée.

Un programme de reconstitution sociale

Un M. Edwin E. H. Hugli, de Toronto, vient de publier un livre intitulé "The New Canada". Dans ce livre, l'auteur y expose un programme de reconstruction sociale. Voici ce qu'en pense notre confrère, M. Léopold Richer, rédacteur au "Droit":

"The New Canada", tel est le titre d'un volume de plus de cinquante pages. M. Edwin E. H. Hugli, de Toronto, en est l'auteur. Dans une brève préface le théoricien des Cécé-efs croit opportun de déclarer que son programme n'est pas celui de la Commonwealth Co-operative Federation. Pourquoi cette réticence? M. Hugli avoue qu'il fait partie des Cécé-efs, de la Ligue de Reconstruction Sociale, du parti socialiste. Si tel est le cas, quelle est la raison qui le pousse à présenter ce programme économique et politique sous son autorité personnelle. M. Woodsworth et ses partisans ne semblent pas avoir le courage de dire clairement à la population du Canada ce qu'ils se proposent d'accomplir advenant le cas où ils seraient portés au pouvoir. Cette lâcheté n'est pas d'un bon augure. M. Hugli prend donc sur lui d'exposer le régime que les Cécé-efs entendent établir au Canada s'ils remportaient la victoire aux élections.

Leur superbe est sans limite. Le gouverneur-général convoquera les Chambres. Le nouveau gouvernement lancera une proclamation décrétant que les terres, les édifices, les usines, les marchandises appartiendront, de cette date, à l'Etat, ou plutôt au peuple. Les marchands ne seront plus que des employés du gouvernement. Les cultivateurs auront exactement le même sort. On leur permettra de rester sur leurs terres, mais ils toucheront un salaire. Ils ne pourront pas disposer à leur gré de leurs produits. Les Cécé-efs qui demandent à grands cris l'abolition de l'article 98 du code criminel et qui réclament la liberté de parole, ne seront pas très larges pour ceux qui ne seront pas de leur avis. Tous ceux qui s'opposeront au nouveau régime, de quelque façon que ce soit, seront passibles d'une sévère punition. Ils ne recevront qu'un salaire minimum pendant cinq ans. Ces gens qui veulent avoir le droit de saboter l'ordre social se montreront d'une intransigeance surprenante à l'égard des citoyens qui ne penseront pas exactement comme eux. Le régime "rouge", tel qu'il existe en Russie! Voilà ce que M. Hugli nous offre.

Mais ce qui nous paraît le plus absurde dans sa brochure—ou dans le programme des Cécé-efs, c'est la même chose—c'est la facilité avec laquelle les socialistes font fi de la constitution. Ils aboliront, d'un seul vote de la Chambre des Communes, le Sénat, les gouvernements provinciaux et le Conseil législatif de la province de Québec. Il va sans dire que les partis politiques disparaîtront. Le plan de M. Hugli est très détaillé. Il comprend les principales fonctions de tous les services publics. Il traite même d'éducation. Ainsi, si les Cécé-efs prennent le pouvoir, les écoles séparées ne pourront rien enseigner qui soit du domaine de l'éducation générale. Que leur restera-t-il donc? Les écoles publiques de la province de Québec **pourront**—l'expression est délicieuse—enseigner le français, mais **devront** enseigner l'anglais. Les écoles publiques des autres provinces, **devront** enseigner l'anglais mais on les **encouragera** à enseigner le français.

Le programme politique et économique de M. Hugli est de la quintessence d'idiotie. Il répugnera au gros bon sens des Canadiens français. Un parti politique qui exploite les sentiments religieux et la doctrine de l'Eglise pour les faire servir à des fins aussi condamnables ne mérite aucune considération. Et un parti politique qui se propose d'abolir la constitution et les gouvernements des provinces, qui n'offre aucune garantie aux Canadiens français de la province de Québec et des autres provinces, se range de lui-même dans la catégorie de nos ennemis qu'il nous faut combattre énergiquement.

Le jeune Canadien français ne devrait pas ignorer qu'un devoir national existe, un devoir réel, positif, un devoir de tous les jours.—Abbé Lionel Groulx.

Agissons de manière à faire oublier aux minorités qu'elles sont des minorités.—Sénateur Dandurand.

Mots d'ordres

La presse catholique est une affirmation de Jésus-Christ au sein de toutes les négations modernes; c'est un acte de foi, d'espérance et d'amour envers celui qui est partout renié, trahi et abandonné.—Chanoine Schorderet.

N'ayez pas peur du victorieux. Ne restez jamais un seul moment dans l'esprit de la défaite. Les vaincus s'accusent trop eux-mêmes, ils perdent la moitié de leurs forces à copier l'ennemi.—René Bazin.

Le trophée Vanier de l'A.C.J.C.

Son attribution s'inspire d'une pensée patriotique

L'attribution du trophée Vanier s'inspire d'une pensée patriotique: élargir le cercle de rayonnement de l'influence française. Il y a une dizaine d'années, le président de l'A.C.J.C., M. l'avocat Guy Vanier, sonnait l'heure de la réaction et de la bataille. Nettoyer notre langue de l'emploi des mots qui la déparent, remettre en honneur dans nos annonces, dans nos publications de toutes sortes la langue franaçise, telle devrait être notre grande préoccupation. Ce geste de M. Vanier soulignait l'urgence d'une campagne qui s'est poursuivie cette année avec une vigueur accrue, la campagne de refrancisation. Le trophée Vanier doit aussi dans la pensée de son donateur, reconnaitre le mérite des initiatives les plus diverses et les plus fécondes dans tous les autres domaines d'apostolat national.

Les années de malaise et de crise sont extrêmement favorables à l'éclosion du sens social et même du dévouement patriotique. Cette année, nombreux sont les cercles et les Avant-Gardes qui se sont enrôlés dans la lutte contre les anglicismes. Après un an de travail assidu, ils ont présenté les fruits de leurs conquêtes. Le rapporteur, M. Dominique Beaudoin, membre du Comité Central, a vu s'entasser devant lui un monticule de trésors enlevés à l'ennemi; les uns soulignaient les gains de la langue française dans la vie commerciale, les autres attestaient une lutte âpre et couronnée de succès contre les communistes, ceux-ci rappelaient leurs victoires sur les blasphémateurs, ceux-là indiquaient la voie où ils avaient su faire pénétrer l'influence française.

En face de cette légion de soldats victorieux, le rapporteur se trouvait désemparé; quand il aurait fallu décorer chaque combattant, il n'avait qu'une décoration à remettre. . . Et plus que tout autre, un vieux grognard, un soldat des avant-postes, la méritait. Ses victoires ne se comptent plus. Il est vrai qu'il occupe un poste où les vaillants peuvent accumuler palmes sur palmes l'ouest canadien. **Le cercle Bellarmin d'Edmonton, Alberta,** a obtenu de plusieurs compagnies des annonces françaises à la radio, il a présenté des requêtes à la Commission fédérale de la radio, réclamé du gouvernement provncial la nomination d'un deuxième agronome bilingue, organisé un concert radiophonique sous les auspices de l'A.C.F.A., fait donner quatre cours publics d'économie politique, rétabli sur les terres plusieurs canadiens-français. Ce glorieux vainqueur n'a épargné ni ses énergies ni ses finances. Ses membres ont aidé à l'organisation de la fête de Dollard, ils ont recruté les abonnements à la Revue de l'Action Nationale, combattu les blasphémateurs et les communistes, et mieux que cela encore, ramené à l'estime de notre langue plusieurs des nôtres emportés par un courant contraire. Les écoliers de Saint-Joachim ne seront plus obligés maintenant de ne lire que de l'anglais: le cercle Bellarmin leur a constitué une bibliothèque paroissiale. Ce dernier a voulu étendre le champ d'activité de l'Association; à Saint-Paul, il a fondé un cercle, et à sept autres endroits, jeté la semence qui verra à la moisson prochaine se lever autant de cercles de plus.

Toutes les oeuvres d'un intérêt national trouvent des collaborateurs dévoués dans les membres de ce cercle. Plusieurs membres du cercle Bellarmin font partie de l'Exécutif central de l'A.C.F.A., du comité de Guignolée qui est présentement à la recherche de dix mille piastres (10,000.00) pour sauver une forteresse française, le Collège des Jésuites, d'Edmonton.

Sur la même rangée que le cercle Bellarmin, le rapporteur a vu des géants d'activité: toute une lignée de cercles se disputent l'honneur d'avoir triomphé un plus grand nombre de fois. L'un surtout atteste avec beaucoup de mérite la valeur de son travail: le Cercle Dollard des Ormeaux, de la paroisse Saint-Pierre de Montréal, a remporté dans sa campagne de refrancisation des succès qui lui valent une mention honorable. Et méritent d'être cités à l'ordre du jour: les cercles Larocque, de Sherbrooke, l'Assomption de Notre Dame de Baie des Sables, Félix-Martin de Montréal, et parmi les cercles de collèges, ceux de Nicolet, (Gérin-Lajoie), de Joliette (Sant-Michel), de Saint-Hyacinthe, (Girouard).

Le rapporteur dirige ses pas vers un autre groupe de soldats dont la taille petite attire la curiosité et bientôt appelle la plus vive admiration. Sur la première rangée, s'alignent l'Avant-Garde Richard de Verdun, l'Avant-Garde Sainte-Famille de Kénogami, les Avant-Gardes Notre-Dame de Hull, du Sacré-Coeur d'Atchemin, Saint-Jean-Berchmans du séminaire de Nicolet, Saint-Alphonse de Ligouri, etc., etc.

Les deux premières tiennent dans leurs mains les drapeaux de toutes les victoires. La distribution de deux cents calendriers de l'apostolat de la Prière, le Calendrier français et de feuillets du bon parler, la vente de cent quarante-quatre almanachs de la langue française, le recrutement de deux cents abonnements à divers journaux et revues, la correction d'inscriptions françaises, l'organisation de deux séances sur la refrancisation, l'organisation de trois séances dramatiques de la fête de Dollard, etc., etc., valent à l'avant-garde Richarde de Verdun l'honneur de recevoir le trophée des Avant-Gardes.

Et une vigoureuse campagne de bon langage, la préparation de la fête de Dollard, méritent à l'avant-garde Sainte-Famille une mention honorable.

Les cercles et les Avant-Gardes de l'A.C.J.C. contribuent à l'avancement de l'influence française et de la religion catholique. En toute vérité, il faut savoir leur en témoigner reconnaissance.

Philippe Ferland,
du comité central de l'A.C.J.C.

Livres nouveaux

Le massacre des purs

par JEAN RUMILLY

Dans son nouvel ouvrage, "Le Massacre des Purs", M. Jean Rumilly fait une reconstitution vivante de la Provence au XIIIe siècle. L'épopée albigeoise n'est-elle pas un ensemble de conflits encore actuels: lutte entre les artistes amoureux de la vie et les esprits obtus, entre les magiciens et les prélats orthodoxes, entre les patriotes exaltés et les oppresseurs? Plusieurs silhouettes de villes et de ruines, plusieurs figures, singulièrement pittoresques, se détachent du livre: évocations émouvantes de Carcassonne, de Minerve, de Termes, étude de de l'énigmatique Folquet un troubadour qui devint évêque de Toulouse et tout en restant poète mystique, fut l'un des plus implacables tyrans de ses anciens amis.

M. Jean Rumilly renouvelle un sujet fort mal connu, mais l'originalité de son oeuvre lui vaudra certainement des critiques, et particulièrement un chapitre curieux où il montre l'inquisition par la lunette du peuple, le Saint-Office décrit par la légende. Et que pensera-t-on de son jugement, fort captivant mais très personnel, de l'oeuvre de Saint-Dominique et d'Innocent III?

"Le Massacre des Purs" est une étude bien moderne d'histoire moyenâgeuse dans la manière de Jean Rumilly, auteur des Chevaliers de la Roulotte et de Un Homme de l'An Mille.

Un volume in-8 cour. 256 pages, 15 fr. en vente chez tous les libraires et chez Eugène Figuière, éditeur, 166, Bd. Montparnasse à Paris.

Georges Day.

Revue de l'Amérique française

La deuxième livraison de cet organe d'action nationale chez les peuples de langue française en Amérique vient de paraître pour l'année 1933. Ce numéro contient un article magnifique par sa richesse de pensée et d'expression sous la signature du chanoine Arthur Robert, directeur du Grand Séminaire de Québec. L'article est intitulé: "Le rayonnement de Québec en Amérique". Il contient de plus les matières à lire suivantes: "La défense nationale et le fisc", "Beaux résultats de notre oeuvre", "L'influence du nombre au point de vue national", "Une chance s'il vous plait", "Acte de concentration nationale", "Bien ou mal", "L'aveuglement", "Une section officielle de la Fédération des Gardes Militaires", des annonces de librairie, des pensées choisies, etc. On s'abonne pour 50 cents par année en s'adressant au directeur, No 34, rue Lachevrotière, Québec. La Confédération de l'Amérique Française a pour but d'unifier les peuples de langue française en Amérique au moyen d'un congrès de représentants tenu à Québec tous les ans. Le prochain congrès aura lieu les 21, 22, 23 octobre 1933.

Les Orangistes et le français dans les services fédéraux

The Leader-Post (Régina)

Les Orangistes canadiens, à Régina, ont protesté contre l'usage de la langue franaçise dans les émissions de la Commission canadienne de la radiodiffusion. Ils ont déclaré dans une résolution qu'il y a trop de programmes français et que l'emploi de la langue française dans une telle mesure est répugnante à une majorité de Canadiens. Ils ont aussi protesté contre la monnaie bilingue.

Pour parler net, nous ne sommes pas surpris de voir que le bât les blesse. Les Orangistes de la Saskatchewan furent, en général, de vigoureux adversaires de l'ancien gouvernement fédéral, auquel ils reprochaient d'être dominés par Québec. Ils travaillèrent fort pour faire arriver M. Bennett au pouvoir, laissant entendre à la population que s'il y avait un changement de gouvernement et un ministre "loyaliste" placé à Ottawa, le "danger" québecois serait conjuré. Sur ce point, nous croyons être justifiable de dire que l'ordre d'Orange a induit en erreur une grande partie du peuple. C'est une déclaration sérieuse, mais le **Leader-Post** en prend l'entière responsabilité.

Qu'est-il arrivé au Canada sous le régime de M. Bennett? Une expansion dans l'emploi de la langue française. D'abord, M. Bennett a choisi pour vice-président de la Chambre des Communes M. Lavergne, un champion ardent des droits du français au Canada. D'importantes positions dans le service civil sont allées à la province de Québec. Des lettres des départements officiels à Ottawa sont envoyées dans l'Ouest sous forme bilingue. Des formules bilingues sont en usage dans les bureaux de poste. M. Bennett est allé à Québec saluer les dignitaires de l'Eglise catholique.

Ensuite sont venues les émissions de la Commission de la radiodiffusion et la langue française a été entendue dans des endroits où elle ne l'avait jamais été encore au Canada.

Il y a trois ans, le **Leader-Post** dit à la population qu'un changement de gouvernement n'entraînerait pas de changement dans la situation bilingue au Canada. Par là nous voulions dire qu'il n'y aurait pas diminution dans l'usage du français ou dans ses droits en ce qui concerne les gouvernements. Nous n'avions aucune idée alors que M. Bennett agirait de telle manière que les Orangistes auraient à formuler d'amères protestations en 1933, avec le premier Anderson de la Saskatchewan et autres prétendus vigoureux défenseurs de la foi montant la garde. Cependant les faits sont là et parlent d'eux-mêmes.

Le **Leader-Post** affirme aujourd'hui que le cri anti-français fut employé à profusion par certains dans le seul but d'obtenir des votes pour le parti conservateur en Saskatchewan. Ce fut le but ultérieur et, comme c'est souvent le cas, le fusil a fait recul et blessé ceux qui s'en servaient. Qu'ont-ils à dire pour leur défense? Comment vont-ils se présenter devant le peuple?

Le **Leader-Post** espère avoir une idée saine et rationnelle de la situation bilingue. Nous ne croyons pas que M. Mackenzie King ait été sous la "domination de Québec". Nous ne croyons pas que M. Bennett soit davantage dominé; sauf à tenir un oeil sur le vote québecois. Nous ne voyons rien de mal à ce que M. Bennett aille à Québec saluer un haut dignitaire de l'Eglise catholique. Nous avons goûté certaines émissions en français à la radio. Nous ne faisons pas de pression artérielle quand une enveloppe bilingue passe sur notre bureau. Nous croyons que la langue française tiendra toujours une place considérable au Canada. Nous ne désirons pas voir soulever des querelles de race et de religion.

Mais nous avons devant nous l'oeuvre de ceux qui ont soulevé le cri de race et de religion dans le but de récolter des votes. Misérable besogne et qui est loin de faire honneur à de loyaux citoyens canadiens. Cependant elle rejaillit maintenant sur la tête des soi-disant habiles politiciens qui se sont servis de l'arme. Ils ont ce qu'ils méritent.

Les donateurs du Concours de français

La famille Maurice Beauchamp, Falher	**$5.00 en or**
M. Henri Olivier, Falher	**$0.25**
M. Edmond Chévigny, Falher	**$0.25**
M. Frank Gagnon, Falher	**$0.25**
M. Albert Rochon, Falher	**$0.25**
M. J. C. Hardy, Falher	**$0.25**
M. J. L. Gauthier, Falher	**$0.25**
M. Joseph Perrault, Falher	**$0.25**
M. Charles Dupuis, Falher	**$1.00**
La municipalité de Falher	**$5.00**
M. Louis L'Abbé, Falher	**$0.25**
M. Georges Maure, Falher	**$0.25**
M. Oswald Gervais, Falher	**$0.25**
M. Joseph Lemire, Falher	**$0.25**
M. Jérôme Laflamme, Falher	**$0.25**
M. Napoléon Guindon, Falher	**$0.25**
M. Onésime Roy, Falher	**$0.25**
District scolaire de Falher, Falher	**$5.00**
R. P. J. L. Binet, O.M.I., curé de St-Albert, St-Albert	**4 vols.**
Mme R. J. Lessard, Beaumont	**1 vol.**
M. C. Maillard, directeur de l'Ecole des Beaux Arts, 3450, rue St-Urbain, Montréal	**2 vols.**
Le cercle Legal de l'A.C.F.A., Legal	**$5.00**
Le cercle Catholique des Voyageurs de Commerce, District de Beauce, Ste-Marie de Beauce,	**5 vols.**
Rév. SS. de la Charité, Couvent Youville, St-Albert,	**11 gravures**
M. G. Bellefleur, 231, St-Philippe, Montréal	**2 vols.**
Mme Calixte LeBeuf, 71, avenue Holton, Montréal	**1 vol.**
Ecole Privée Warwick, Warwick	**4 vols.**
M. Henri Lanctot, 350, rue Le Moyne, Montréal	**1 médaille**
M. C. E. Gariépy, avocat, Edmonton	**2 vols.**
M. Paul Simard, Jeune-Canada, 1566, rue St-Denis, Mtl.	**40 vols.**
La Ligue des Intérêts Nationaux, Section A16	**$5.00**
Mme J. N. Vallée, Bonnyville	**$1.00**
R. P. Henri Routhier, O.M.I., Supérieur du Juniorat Saint-Jean, Edmonton	**$2.00**

La liste des Donateurs au Concours de l'A.C.F.A. se prolonge: nous avons reçu plusieurs cadeaux de personnes de la province de Québec et plusieurs des gens de l'Alberta. Le Congrès, la retraite nationale, a été cause de plusieurs dons. Il est à souhaiter que tous les congressistes et que tous les Canadiens français de notre province s'en retournant dans leurs foyers, songent au Concours, à l'immense travail d'éducation qu'il accomplit, au besoin dans lequel il se trouve actuellement et qu'ils nous appuient substantiellement à en faire un succès.

Le déficit que nous avons à envisager paraît considérable, mais quelques sous d'une centaine de nos compatriotes auront vite raison de cette colonne menaçante de chiffres.

LE COMITE DU CONCOURS.

N.B. Cette liste de Donateurs sera continuée la semaine prochaine.

Discours prononcés par les orateurs à la séance solennelle de clôture du Congrès

N.D.R.—Faute d'espace ces discours n'ont pu être publiés la semaine dernière.

Discours de S. H. le juge en chef Harvey

Mesdames et messieurs,

Mon ami, votre président, insiste pour que je fasse l'effort suprême de vous parler en français.

Mesdames et messieurs, si vous avez la bonté d'appeler français les expressions que je vais vous dire, vous êtes plus que tolérants, vous êtes vraiment indulgents et généreux.

Il faut admettre que monsieur le juge Dubuc ignorait jusqu'à ce moment informé, la vraie beauté de mon accent. Il ignorait qu'il allait mettre devant vous l'exemple horrible du résultat de notre ancien système d'enseigner une langue,—toujours lire au lieu de parler.

Heureusement tout cela est changé maintenant et la génération d'aujourd'hui est ainsi grandement enrichie.

Je vous félicite, vous autres Français, de pouvoir vous exprimer aussi bien en anglais qu'en français, tandis que nous. . . mais n'est-ce pas que je démontre?

De nouveau, je vous félicite d'avoir gardé non seulement le langage, mais aussi l'histoire et les traditions des premiers jours de notre pays, et bien qu'il y ait en cette histoire des hostilités, n'est-ce pas là une grande raison de se réjouir qu'elles n'existent plus et que nous sommes aujourd'hui non seulement des compatriotes mais que nous sommes aussi des amis.

Puisque j'ai aujourd'hui l'honneur de vous parler à titre de représentant de Sa Majesté il faut vous rappeler que "le roi ne peut faire mal"; ainsi ce n'est pas lui qui est responsable pour l'accent qui vous offense. Mais j'ose espérer que la chaleur de mon admiration et de mon amitié ne vous apporte que l'accent de la plus grande *sincérité*.

Discours de Mgr Leo Nelligan

Je veux exprimer tout d'abord ce soir les regrets de Mgr O'Leary de se trouver dans l'impossibilité d'être présent ici ce soir. Il avait arrangé sa tournée pastorale avant que la date de votre congrès fût fixée et vous comprenez que le moindre changement dans son itinéraire pourrait occasionner des ennuis. Il m'a chargé de vous assurer de son intérêt sympathique dans votre travail et de son support. Il me fait un grand plaisir de vous présenter à ce moment mes chaleureuses félicitations. Je félicite d'une manière toute particulière le président général et le secrétaire général parce que je sais bien que le succès d'une Association quelconque dépend toujours de ces deux membres de l'exécutif. Je sais bien que vous allez retourner à vos cercles respectifs non seulement avec un message vivant mais aussi avec une nouvelle inspiration qui se fera sentir. J'ai remarqué avec plaisir que vous avez donné cette année une place suréminente à la grande question de l'éducation. L'enseignement à base d'éducation chrétienne est plus que jamais nécessaire à l'heure actuelle. A côté de l'enseignement des sciences naturelles il doit y avoir non seulement l'éducation de la volonté mais aussi l'enseignement des principes stimulants de la moralité chrétienne.

Je veux profiter de l'occasion pour vous prévenir d'un autre danger: ce danger est nullement autre que le communisme. Les idées subversives de cette association se sont rapidement répandues et dans certaines communautés de la province on trouve un peu de communisme. Le communisme est simple et très rose en théorie mais en pratique il entraîne à des résultats désastreux. L'histoire d'un certain Irlandais est un bon exemple de ceci. Il expliquait à son ami: "Si j'avais 100 mille piastres je vous en donnerais 50 mille, si j'avais 10 mille piastres, je vous en donnerais 5 mille". Il me semble que je comprends votre explication, vous voulez dire que si vous aviez deux fermes vous m'en donneriez une et si vous aviez deux maisons vous m'en donneriez une, et si vous aviez deux cochons?" "Non", lui répondit l'Irlandais, "parce que vous savez que j'ai deux cochons".

Pour combattre ce danger, il faut tenir des assemblées afin d'expliquer clairement les grands principes de la justice à eu lieu à Legal avec des résultats très encourageants.

Afin de vous donner un exemple d'union, permettez-moi de vous rappeler un drame de l'histoire canadienne: pendant la bataille sur la place d'Abraham qui a décidé de la future domination du Canada, Wolfe, le chef de l'armée anglaise, reçut une première balle au poignet. "Soutenez-moi, dit-il, afin que les soldats ne me voient tomber"; et Montcalm, le chef de l'armée française, blessé de son côté, perdait son sang par trois blessures, une balle lui avait brisé les reins. Tandis que les chirurgiens le soignaient il demanda combien d'heure il lui restait à vivre. "Quelques heures seulement," lui répondit-on. "Tant mieux, je ne verrai pas les Anglais dans Québec".

Il fut enterré le soir du même jour dans l'église des Ursulines, la seule qui ne fut pas détruite par les projectiles.

En 1827 on fit élever un obélisque de 60 pieds de hauteur à la mémoire de Wolfe et de Montcalm.

Ainsi les deux grandes races devraient entrer dans une union plus intime et resserrer les liens qui les unissent.

A votre Association, à tous les officiers qui en dirigent les destinées, j'offre mes plus sincères souhaits de succès.

Discours de M. Reid

Je vous apporte les regrets du premier ministre de la province de ne pouvoir être avec vous ce soir. Je ne crois pas qu'il me soit nécessaire de vous dire que chaque fois que vous avez eu l'occasion de le rencontrer, il s'est montré intéressé aux problèmes qui vous préoccupent.

J'espère que vous ne prendrez pas trop au sérieux ce que votre président a dit sur mon compte parce que je suis écossais; si je le suis, je n'en suis pas responsable. Tout de même je suis fier de ma nationalité de même que vous l'êtes de la vôtre. Demandez-vous s'il serait possible à une personne d'oublier l'histoire vécue de son pays.

Je regrette beaucoup de ne pouvoir vous parler en français, mais il y a déjà trop longtemps que je n'ai pas parlé français. J'ai appris une chose durant ma vie: en écoutant les gens d'autres nationalités essayer d'imiter les histoires écossaises, je sais que si j'essayais de vous parler dans votre langue, je ferais probablement des bêtises.

Je félicite M. Harvey pour la manière excellente dont il s'est acquitté de sa tâche. Je crois réellement qu'il parle mieux le français qu'aucune personne présente ce soir. Je vous dis ceci parce que je l'ai mieux compris que les autres personnes qui ont parlé.

Mesdames et messieurs, nous avons parcouru du terrain depuis le jour de la Confédération, un temps qui serait long dans la vie d'une personne, mais un temps court, très court dans l'histoire d'une nation. Beaucoup de choses ont été accomplies depuis ce jour, beaucoup de choses qui aident à unir deux races. En résumé, la Confédération est l'union de deux grandes races, chacune d'elles travaillant à sa manière au progrès de la nation canadienne. Je me demande si vous n'avez pas déjà comparé cette confédération active à la cérémonie du mariage. Tous, nous sommes plus ou moins familiers avec cette cérémonie. Nous sommes habitués à donner et à recevoir, à mon sens c'est la plus grande discipline à laquelle une personne peut se soumettre.

Permettez-moi de vous citer un fait survenu avant mon mariage. Je demandais un renseignement à un ami à propos d'un voisin. Il ne vaut pas la moitié d'un homme, me répondit-il, car il n'est pas marié. Alors il se rappela que moi non plus, je n'étais pas marié.

Je me mariai plusieurs années plus tard, et je ne sais pas si cet ami en est la cause ou non, mais aujourd'hui je comprends ce qu'il voulait dire.

Au sein de notre pays nous devons avoir une discipline constante. Tous, nous donnons et recevons. Ceci est la discipline la plus saine à laquelle nous pouvons être soumis. Pouvons-nous douter de ce que l'avenir nous réserve? Nous faisons face à la crise, nous avons déjà envisagé des crises, et nous les passerons, déjà nous nous préparons à continuer notre marche ascendante.

M. le président, vous avez sans doute réalisé en m'écoutant parler que c'est avec la plus grande sincérité que je vous apporte les souhaits de la province de l'Alberta pour le succès de la cause embrassée par votre organisation. Souhaits de santé et de bonheur dans vos foyers et souhaits d'un retour sain et sauf à ces foyers.

S. EXC. MGR JOSEPH GUY, O.M.I.

S. Exc. Mgr Joseph Guy, O.M.I., vicaire apostolique de Grouard, a assisté à plusieurs des séances du congrès et y a adressé la parole à maintes reprises, prouvant ainsi que la solution des problèmes qui nous touchent de près ne le laissent pas indifférent.

A la séance solennelle, il a fait deux discours: l'un en anglais et le second en français. Ils contiennent des vérités qu'une voix autorisée comme la sienne se devait de nous faire connaître ainsi qu'à nos compatriotes de langue anglaise.

S'exprimant d'abord en anglais, S. Exc. Mgr Guy dit qu'il appréciait beaucoup la présence des distingués orateurs de langue anglaise, lesquels sont venus ici ce soir animés de sentiments de sympathie, d'admiration et, pourrait-on ajouter, instruits des problèmes qui ont été traités durant ce congrès qui s'achève. Je peux affirmer, dit Mgr Guy, à la lumière des faits de l'histoire présente et passée, qu'il n'existe pas de plus loyaux citoyens, de plus loyaux fils de l'Angleterre que les Canadiens d'origine française, dont la plupart sont catholiques et qui trouvent dans leur catholicisme le respect pour l'autorité. Et ce respect pour l'autorité, les Canadiens français le prouvent d'une façon éloquente en ces jours troublés. Et ce que Mgr Nelligan disait à propos du communisme, vous pouvez être assurés que les Canadiens français sont immunisés contre le virus du communisme parce qu'ils sont loyaux à Dieu et aux lois de leur pays.

Nous ne voulons pas enlever à personne la langue qui lui appartient, dit Mgr Guy. Ce que nous voulons et espérons obtenir, c'est la liberté entière de garder notre langue. Nous voulons parler anglais et en connaître les secrets; mais nous voulons aussi que nos enfants gardent leur propre langue. C'est ce qui nous fut promis par le pacte confédératif. Nous voulons donc demeurer Canadiens français et catholiques en gardant librement notre langue et notre foi. Ce n'est qu'en autant que les Canadiens français garderont leur langue et leur foi qu'ils demeureront de loyaux et fidèles sujets de l'Angleterre. Loin de nous, la pensée d'attaquer les autres: nous ne demandons qu'à garder ce qui nous appartient. Je suis heureux de souligner les paroles de S. H. le juge Harvey quand tous devraient savoir que nous devrions connaître les deux langues au Canada.

Nous ne pouvons qu'être fiers de notre langue qui est la langue de la diplomatie. Il est peut-être à propos de rappeler que les discours qui ont été prononcés à l'occasion de l'arrivée de la flotte aérienne du général italien Balbo l'ont été en français.

Nous nous efforçons d'apprendre l'anglais; mais nous tenons surtout à garder notre langue.

Parlant ensuite en français, S. Exc. Mgr Guy exprima les idées suivantes:

Je ne devais pas vous parler en anglais ce soir mais il va de soi que j'avais l'intention de vous dire quelques mots.

Nous nous sommes réunis ces jours-ci et nous pouvons le remarquer ce soir: les visiteurs et les délégués sont venus de toutes les parties du pays. Je me permets de féliciter nos délégués du nord qui sont venus en très grand nombre. Nous avons bien l'intention de faire davantage et de continuer le beau travail commencé. Nous avons même eu des délégations représentant les avant-gardistes.

Prenons dans les lois tout ce à quoi nous avons droit. L'école est le prolongement de la famille; mais comme nous nous adressons à des Canadiens français, votre école est une école canadienne-française et une école bilingue. J'insiste un peu sur les deux mots, car nous avons à constater ceci, c'est qu'on met souvent le blâme sur les instituteurs alors que le blâme devrait s'appliquer aux familles, indifférentes à l'enseignement du français.

Les enfants à l'école parlent le français, mais lorsqu'ils retournent dans leur famille ils ne parlent que l'anglais.

Je vous demanderai à vous tous qui retournerez bientôt dans vos foyers, de pratiquer la fierté au point de vue langue et en même temps au point de vue religion.

Il faut développer ce que le bon Dieu a mis en nous.

Comme nous avons une belle histoire du Canada il faut la connaître et la faire passer dans notre vie de tous les jours et donner ainsi des exemples aux autres.

Nous sommes au moins égaux aux autres et nous devons vivre comme des gens qui considèrent leurs voisins comme des égaux. C'est à nous de relever la tête et nous serons alors respectés par les chefs du pays.

Parlez à vos voisins du congrès. C'est un congrès éducatif. Parlez des leçons qui s'en dégagent.

J'espère que cette convention aura eu l'avantage de vous réunir. Nous avons constaté que les gens peut-être de près n'ont pas assisté mais qu'importe, ils assisteront peut-être une *autre fois*.

Pensez à vos enfants, ayez assez de confiance pour leur transmettre ce que vous avez reçu. Autrement vous êtes traitres à vos engagements.

J'espère que ces paroles vous aideront un peu et que retournant chez vous vous saurez profiter des enseignements reçus. Respectez vos chefs, ils le méritent, le président et le secrétaire général ont droit à nos félicitations. Ils se sont donné beaucoup de peine et nous espérons que cette peine sera récompensée.

Discours du docteur J. S. Wright

J'espère que votre président ne s'attend pas à ce que je vous adresse la parole en français, car je serais alors dans la même position que ce particulier que M. Taschereau avait prié de parler français en une certaine occasion et à qui il disait ensuite: c'est le plus vilain discours français qu'il m'a été donné d'entendre dans ma ville de Québec. C'est un grand désappointement pour moi comme pour vous que je sois ici pour m'efforcer de représenter auprès de votre estimable assemblée l'un des plus grands contemporains canadiens-français du Canada, M. Oscar Boulanger, avec qui je suis lié depuis de nombreuses années. C'est vous dire que j'ai pu apprécier la valeur de cet homme qui est mon chef depuis deux ans. Je partage et propage sa doctrine nationale avec un immense plaisir pour moi-même et de profit pour l'Association que je représente. Je regrette que M. Boulanger ne soit pas ici pour vous parler aussi éloquemment en anglais comme en français. J'ai eu le privilège de l'entendre discourir sur plusieurs sujets d'intérêt canadien et la plupart du temps en langue anglaise. Je puis vous assurer que s'il possède sa langue maternelle aussi bien que la langue anglaise, il doit être particulièrement agréable de l'entendre dans cette dernière.

Le but de votre association ayant une grande similitude avec l'organisation que je représente, je me sens très à l'aise en vous parlant des Fils Natifs du Canada. Vers le milieu du 16e siècle, c'est-à-dire lorsque vous entrepriтes de coloniser ce pays vous fûtes dès lors le point de mire qui se termina par la conquête anglaise sur les plaines d'Abraham, où vous luttiez énergiquement sans l'aide si nécessaire de la France en cette circonstance. D'autre part les Anglais ne furent pas plus généreux, car dans une circonstance mémorable, alors que le Canada combattait pour ses droits constitutionnels, un représentant des Communes anglaises se leva pour dire: "Laissez donc le Canada aller au diable". Voilà, mesdames et messieurs, les sentiments qui avaient cours au delà des mers en ce qui regarde notre pays. Nous avons donc raison d'être fiers du merveilleux développement qui s'est opéré chez les deux grandes races française et anglaise, sans aucun secours de l'étranger. Il y avait alors scission entre les Anglais et les Français d'Europe et il était tout naturel de voir ces deux races se combattre en Amérique, c'était simplement la résultante de l'attitude européenne. Ce malaise, à divers degrés, se prolongea jusqu'à la Confédération alors que les deux races devinrent amies.

En jetant un regard sur l'histoire, je constate qu'il y a précisément aujourd'hui trente-cinq ans que le regretté sir Wilfrid Laurier prenait charge des destinées du Canada, le premier Canadien français à occuper ce poste à la tête de notre pays. L'harmonie régna toujours dans le gouvernement présidé par ce grand Canadien. Aucun ressentiment chez ses partisans anglais qui collaboraient avec lui tout comme s'il se fut agi d'un Anglais. Toute sa vie il s'appliqua, avec succès, à créer une meilleure *entente entre les deux races*. Je crois le moment venu de dire que les Fils Natifs du Canada sont d'avis que les motifs de désaccord ne sont pas entièrement disparus et que la question de langue est souvent le sujet de discussions. Personnellement j'estime que les langues française et anglaise devraient être enseignées dans *toutes les écoles du Canada*. Si j'avais pu jouir de cet avantage, c'est en français que je m'adresserais à vous ce soir. Je ne peux concevoir rien de meilleur pour le rapprochement de ces deux races et le développement d'un esprit national. Il est regrettable que les deux représentants du gouvernement aient été obligés de s'absenter avant que je prenne la parole, car il m'aurait été bien agréable de leur faire entendre ce que je vous dis. J'ai en maintes occasions préconisé cette doctrine et on m'a fait remarquer que ceci pourrait s'appliquer aux autres races ou langues. A cette objection erronée, je réponds que ce privilège n'est accordé qu'aux premiers occupants du pays et que les nouveaux venus doivent se conformer aux lois du Canada ou rester dans leur propre pays.

L'association des Fils Natifs du Canada a accompli bien des choses. Il y en a cependant une où nous n'avons pas jusqu'ici eu de succès, c'est de faire adopter un drapeau canadien pour prendre la place de celui dont nous faisons usage et qui appartient à un pays situé à 3,000 milles de nous. Et notre chant national comme je suis heureux de vous l'entendre chanter en français et d'apprendre presque en même temps le retour au Canada des restes de l'auteur de ces énergiques paroles. Rien ne me vexe plus que d'assister à la clôture d'une réunion par le chant "Dieu sauve le roi" et en passant sous silence ce joli "O Canada". Si nous devons avoir un esprit national, il me semble qu'il est essentiel que nous ayons un drapeau et un chant à nous. Que votre Association s'efforce de seconder la nôtre dans ce sens et nous honorerons en travaillant à l'avancement de notre cher et beau Canada.

M. J. E. LAFORCE

M. J. E. Laforce, publiciste du Canadien National, en sa qualité de représentant de la société Canado-Américaine, adressa aussi la parole.

"Il y a quelques jours, dit M. Laforce, j'étais aux Etats-Unis pour être le témoin ému des belles fêtes de la Saint-Jean-Baptiste. J'ai constaté que chez nos frères des Etats-Unis, il y a encore, sinon plus que jamais, la volonté de survivre, de garder les traditions de la vieille province.

"Sait-on qu'aux Etats-Unis, il y a autant de Canadiens français qu'au Canada? Ils ont leurs églises et leurs écoles. Ils prennent tous les moyens possibles pour garder leur langue et leur foi. Ils possèdent en outre de bonnes sociétés, par exemple l'Association Canado-américaine que j'ai l'honneur de représenter ce soir. Et aux Etats-Unis, on sait que pour avoir une société forte, il faut le nerf de la guerre. C'est pourquoi, pour faire partie de certaines sociétés, il faut parfois payer une contribution de 50 sous par mois. Outre l'Association Canado-américaine, il existe de bonnes sociétés qui prennent les moyens les meilleurs pour garder la foi et la langue de leurs frères.

"En Alberta, ajoute M. Laforce, votre situation est plus favorable que celle de nos frères de la Nouvelle-Angleterre. Car les Franco-américains n'ont pas le privilège d'avoir une école subventionnée par le gouvernement. C'est pourquoi, ils ont été obligés de se sacrifier pour posséder bien à eux des écoles, des églises et des journaux bien organisés.

Les sociétés nationales du Canada ont intérêt à coopérer avec les sociétés de nos frères des Etats-Unis. Il me fait plaisir de vous dire que la Société Canado-américaine est intimement unie à la Société St-Jean-Baptiste de Montréal."

M. Laforce parle ensuite des bons résultats obtenus par l'émission de programmes radiophoniques pour nos frères des Etats-Unis, sous les auspices de la société Saint-Jean-Baptiste.

"Si nos gens ont réussi là-bas, dit M. Laforce, c'est grâce au clergé de langue française".

M. Laforce constate ensuite que le travail accompli ici et dans les autres provinces de l'Ouest est merveilleux et nous encourage à le continuer afin de donner un éclatant démenti à ceux qui ne veulent pas croire en notre survivance nationale et religieuse.

—oOo—

Pélerinage officiel de l'Année Sainte

A Rome et en Terre Sainte, sous le patronage de S. Em. le cardinal Villeneuve

QUEBEC.—Pour obéir au désir du Souverain Pontife, manifesté par S. Exc. le délégué apostolique, un comité central s'est constitué sous le patronage immédiat de S. Em. le cardinal J. M. R. Villeneuve, O.M.I., archevêque de Québec, pour préparer à l'occasion de l'Année Sainte un grand pélerinage à Rome et en Palestine, pélerinage que l'épiscopat du pays approuve et bénit.

Ce comité se compose de M. le chanoine Philippe Casgrain, président; de sir Hector Garneau et MM. Monaghan, vice-présidents; du R. P. Joachim Primeau, S.J., secrétaire (directeur spirituel du pélerinage), et de M. l'abbé Edgar Chouinard, secrétaire-adjoint.

Nous apprenons la date du départ: le 2 septembre à Québec, par l'Empress of Britain, pour Cherbourg; la date du retour: le 26 octobre, par le même paquebot, à Québec. Huit jours à Jérusalem, huit jours à Rome, visite de sanctuaires: à Lisieux, Lourdes, Ars, Paray-le-Monial. Nul doute que ce pélerinage réunira, malgré la difficulté des temps, un bon groupe. Les voyages à Rome de 1929 et de 1930 avec leurs 125 pèlerins sous la conduite du R. P. Primeau augurent un heureux voyage de 1933. Cette année, par l'inspiration du secrétaire et en étroite liaison avec lui, un guide laïque verra au temporel de l'organisation durant le trajet. L'adresse du secrétariat: 100, chemin Sainte-Foy, Québec.

C'est une épreuve plus rude aux organisateurs que l'année sainte du jubilé coïncide avec une année de dépression. Pourtant, malgré la crise, plusieurs avaient recueilli quelques économies en vue d'un honnête, utile, même nécessaire voyage de repos vers le milieu ou la fin de l'été. Peut-être voudront-ils, en cet anniversaire de la Rédemption, visiter la Terre Sainte, la Ville Eternelle, voir le St-Père, recevoir, à ses genoux, la bénédiction apostolique, à une saison particulièrement favorable en Europe.

Quelques congrégations paroissiales ou civiques songent déjà à faire représenter leur section respective dans ce pélerinage canadien. Le prix de passage pour ce magnifique voyage de cinquante-cinq jours est très modéré.

—oOo—

La candidature de M. Stubbs

Le juge destitué se dit convaincu de son élection dans Mackenzie

YORKTON, Sask.—Dans un discours en public, l'ex-juge Stubbs, destitué pour manquement à ses devoirs de magistrat, s'est dit convaincu qu'il se fera élire comme député "coopératiste" de Mackenzie à la prochaine élection fédérale générale. Il a affirmé que s'ils avaient pu prévoir qu'il se porterait candidat en Saskatchewan, les auteurs de sa destitution lui auraient laissé ses fonctions de juge, l'estimant moins dangereux au tribunal qu'à la Chambre des Communes.

M. Stubbs a préconisé la socialisation de la procédure, de manière à supprimer tous les frais judiciaires par l'institution d'une charge de défenseur public.

Et vous!

Le professeur.—Vous devriez être honteux, c'est la troisième année que vous êtes dans la même classe.

L'élève.—Bien et vous, monsieur. Voilà plus de quinze ans que vous y êtes. . .

A l'école

—Quels sont ceux d'entre vous qui ont déjà vu une tortue?

—Moi, M'sieur. C'est une bête qui a des carreaux sur le dos et qui entre sa tête dans sa bouche.

Pour promouvoir le travail dans le domaine industriel

Projet d'application de salaires minimums et d'heures de travail dans tous les domaines de l'industrie et des affaires aux Etats-Unis—Approbation du président Roosevelt

WASHINGTON. — Le président Roosevelt a approuvé un plan facultatif de salaires minimums et d'heures de travail applicable dans tous les domaines de l'industrie et des affaires aux Etats-Unis. Avant de donner son approbation, M. Roosevelt a conféré durant deux heures avec M. Hugh S. Johnson, qui est chargé d'appliquer la loi du redressement économique. Voici les grandes lignes de ce plan:

Les patrons sont invités à cesser, après le 31 août, d'employer plus de trois heures par journée les enfants de moins de 16 ans et à ne les employer que le jour et seulement de manière à ne pas nuire à la fréquentation des classes. L'emploi d'enfants dans les usines sera tout à fait interdit.

Ils s'engageront à ne pas faire travailler plus de 40 heures par semaine les commis des diverses catégories, sans pour cela, dans le cas des patrons de magasins et de services commerciaux, réduire à moins de 52 heures par semaine leurs heures ouvrables, sauf si elles étaient inférieures à ce chiffre avant le 1er juillet, auquel cas il n'y aura nulle réduction.

La semaine de travail des ouvriers des usines et des manufactures sera de 35 heures jusqu'à la fin de la présente année. Toutefois ces travailleurs auront droit à six semaines de 40 heures, pourvu qu'ils se bornent à la journée de 8 heures.

Les établissements des villes d'une population de moins de 2,500 âmes et ne faisant pas partie d'une région commerciale, sont exemptés des deux clauses précédentes, s'ils n'emploient pas plus de deux personnes.

Ces deux clauses ne s'appliquent pas non plus aux pharmaciens, aux travailleurs professionnels, et aux chefs de services recevant plus de $35 par semaine, à ceux qui font des réparations urgentes et dans d'autres cas particuliers.

La vie en Alberta

MORINVILLE

REUNION ANNUELLE DES ANCIENNES ELEVES 30 JUILLET 1933

10 h. 30. Messe solennelle. Allocution de circonstance par le R. P. Routhier, supérieur du Juniorat Saint-Jean.

12 h. Réception des Amicalistes éloignées qui se seront annoncées à l'avance.

2 h. Inscription des Anciennes élèves au couvent.

2 h. 30. Assemblée annuelle des Anciennes élèves. Discours, rapports, conférences.

5 h. 30. Goûter, sous la présidence de Mgr Pilon.

7 h. Hommage des Anciens et des Anciennes au Christ-Roi.

8 h. 30. Séance dramatique et musicale.

A nos toujours fidèles Anciennes

Nous vous avons promis des renseignements au sujet de la journée des "souvenirs" et les voici, ces simples détails.

D'abord, si vous assistez à la messe, à Morinville, et nous l'espérons bien, vous trouverez vos places réservées près de nos Mères dans la "galerie des religieuses". Au besoin, Mgr Pilon aura d'autres places réservées pour vous, mais vous n'aimez pas être trop en vue et nous respectons votre modestie.

Quant à ce qui regarde le deuxième numéro du programme les officières du cercle se feront un honneur de se mettre à votre disposition pourvu, toutefois, que vous ayiez signifié votre intention d'être présente à cette réfection de midi. Ce n'est pas le banquet de l'année dernière mais un simple goûter.

A 2 h., on nous demande de vous diriger vers le couvent, d'y donner votre nom, votre adresse et d'y rencontrer vos joyeuses compagnes du "bon vieux temps" avec lesquelles vous caressiez de si beaux rêves d'avenir!

A 2 h. 30, c'est l'appel spécial à l'Amicale; Mgr Pilon y sera au coup de l'horloge, imitons cette politesse des rois: à l'heure.

Dans cette séance de 2 h. 30, on vous mettra au courant de ce qui s'est passé ou plutôt de ce qui s'est fait depuis la réunion du 4 août dernier. Les anciennes élèves de l'école Thibeault et du couvent, les dames affiliées, les élèves actuelles, âgées de 16 ans, au moins, y sont seules admises.

Les anciennes élèves se font un honneur d'inviter toutes les dames et les demoiselles de la paroisse à se joindre à elles pour le goûter de 5 h. 30 qui se donne sous la présidence de Mgr Pilon et de ses invités; les amicalistes prendront ainsi contact avec toutes les bienfaitrices ou les admiratrices de nos oeuvres scolaires et manifesteront, par ce même geste, leur reconnaissance envers les nombreuses amies du couvent, les amies de la première heure surtout.

Les Anciens sont priés de tenir ferme leur bout du programme. Que valent les Anciens? Nous allons le voir dimanche prochain. Ils sont conviés à la prière d'abord, à la séance du soir aussi. Nous avons ainsi fait droit à leurs justes réclamations.

Les deux langues officielles du Canada à l'honneur à la séance du soir. Tout le monde est cordialement invité à cette soirée!

Messieurs les maris des Anciennes, laissez venir vos "petites vieilles" à notre réunion annuelle; il y va un peu de votre beau renom, vous savez! D'ailleurs, ici vous trouverez les attractions de la balle-au-camp, pendant la session de l'Amicale.

Une Amicaliste.

VILLENEUVE

M. et Mme J. E. Comeault font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille. Née à l'hôpital Miséricorde le 18 de ce mois, baptisée par le Rév. P. O'Neill, curé de Villeneuve, elle reçut les noms de Roberte, Rose-Marielle. Le parrain et la marraine, M. et Mme Ed. Comeault, de Winnipeg, oncle et tante de l'enfant, furent représentés par M. Emile Brière et Mme E. Trudel, d'Edmonton.—Corr.

LAMOUREUX

Les principaux événements de la dernière quinzaine sont: la fête de la première communion qui a eu lieu le 16 juillet. Cinquante-deux enfants s'approchaient de la sainte table, seize pour la première fois et les autres renouvelèrent leur communion. Le choeur de chant nous fit entendre à cette occasion, de beaux cantiques.

Dans l'après-midi ces mêmes enfants étaient de nouveau rassemblés pour renouveler solennellement les promesses de leur baptême. Les premiers communiants reçurent le scopulaire du Mont-Carmel et les plus avancés dans le catéchisme se virent décerner un diplôme d'instruction religieuse, en présence de leurs parents réunis. Puis après la cérémonie eut lieu une distribution générale de douceurs et souvenirs.

Une petite partie du sud-ouest de la paroisse a été visitée par la grêle qui est tombée mardi, 18 juillet. Les fermiers les plus éprouvés sont Joseph Paradis, Arthur Lamoureux, Edmond Gaumont, Charles Paradis et Joseph Godbout, ce dernier légèrement. A l'église il y a eu quelques vitres brisées.

M. Alcibiade Lamoureux est revenu de son voyage au Dakota en compagnie de sa fille Mme Graves (Laura) qui a passé ici une semaine à visiter sa parentés et ses anciennes connaissances.

Mme C. Côté, née Ouellette, de Chauvin, était en visite chez sa soeur Mme Joseph Gravelle.

M. et Mmes Raoul Langlois et Joseph Gravelle ont visité la semaine dernière leurs parents et amis de Lafond et Saint-Paul.

M. Télesphore Couturier est à se bâtir une résidence au village tout près de la salle paroissiale.

Les Soeurs du Bon Pasteur d'Edmonton font actuellement leur visite annuelle au profit de leur oeuvre. Ce sont Mmes Isidore Paradis, Ovide Boisjoli et Mme Adélard Houle qui se sont chargées de les conduire.

M. Marcel Denault qui a enseigné à l'école Saskatchewan pendant trois années, nous a quittés samedi dernier pour rejoindre son nouveau poste: l'école Saint-Emile à Legal. M. Denault laisse à Lamoureux de nombreux et bons amis qui garderont de lui le meilleur souvenir. Nous lui souhaitons tous succès et bonheur.

Mlle Ernestine Boisjoli a été engagée de nouveau pour l'école Ste-Claire. Elle est actuellement en compagnie de sa soeur Alice, en voyage à Chicago, Montréal, etc.

MM. Henri Boisjoli et Pierre Bélair sont allés visiter la région de Grande Prairie, Falher, Girouxville, etc.

—Corr.

SAINT-VINCENT

Du protestantisme au catholicisme

Dimanche, le 16 juillet, les paroissiens ont été témoins d'une bien belle cérémonie. Mlle Madeleine Delhia Berg abjurait le protestantisme, recevait le baptême et faisait sa première communion.

La joie et le bonheur de notre bon et dévoué curé étaient bien visible. En effet quel plus grand bonheur pour un prêtre de voir entrer dans le bercail une nouvelle brebis.

C'est la troisième conversion dont nous sommes témoins depuis que notre curé est au milieu de nous. Cela prouve hautement son grand zèle non seulement envers les âmes qui lui sont confiées mais aussi envers les brebis égarées et à l'exemple du divin Maître son désir c'est qu'il n'y ait qu'un seul troupeau et qu'un seul pasteur.

Neuvaine. Les Dames de Ste-Anne sont actuellement en neuvaine. Favorisées par une température idéale elles viennent en grand nombre aux exercices.

Le R. P. Beaupré, du collège des Jésuites d'Edmonton, a passé quelques jours au presbytère la semaine dernière.

Il nous fait grand plaisir d'apprendre que le prix de caractère attribué par les élèves du collège des Jésuites a été remporté par un jeune homme de la paroisse, M. Georges Tardif.

Un grain de bon sens. Les hirondelles nous fréquentent pendant les beaux jours; les mauvais jours les mettent en fuite. Que d'hirondelles dans l'amitié. (Mansabré).—Corr.

Echo des fêtes centenaires de la vénérée Mère Aurélie

Fondatrice de l'Institut des Adoratrices du Précieux-Sang au Monastère d'Edmonton

Le 11 juillet courant, date à jamais mémorable dans nos annales, marquait le centième aniversaire de naissance de la vénérée Mère Catherine-Aurélie-du-Précieux-Sang (Aurélie Caouette, née à Saint-Hyacinthe, P. Q., le 11 juillet 1833). Fondatrice de l'Institut des Adoratrices du Précieux-Sang, premier ordre contemplatif d'origine canadienne.

L'événement, digne des plus grandes solennités, ne devait pas passer inaperçu, tout en gardant le cachet de parfaite simplicité, si chère au coeur de l'angélique Mère, et qui est le constant apanage des cloitres. Edmonton, qui possède, depuis huit ans un monastère du Précieux-Sang, eut donc aussi sa part de célébration dans un pieux triduum. Les fêtes centenaires ouvraient dimanche, le 9 juillet, par l'exposition du saint sacrement: un jour d'adoration, d'action de grâces, de réparation. La journée du 10 fut consacrée au souvenir des saints fondateurs, des membres de l'Institut, de leurs parents, amis et bienfaiteurs, vivants et défunts. Le 11, jour même du centenaire, une grand'messe solennelle fut chantée à 8 h. a.m. En l'absence de S. Exc. Mgr l'archevêque, retenu au loin par les devoirs de la visite pastorale, Mgr Léo Nelligan, D.D., P.D., V.G., officiait, assisté de M. l'abbé Lemay et de M. l'abbé Rolheiser, de la cathédrale, comme diacre et sous-diacre, M. l'abbé M. O'Neil, recteur du Séminaire, M. le curé R. Ketchen, de l'Immaculée Conception, le R. P. Amédée, O.F.M., et M. l'abbé R. V. Britton, de Wainwright, étaient au sanctuaire. Le choeur des religieuses rendit avec succès la partie musicale. La chapelle était trop petite pour contenir les nombreux assistants, parmi lesquels on remarquait plusieurs membres des diverses communautés religieuses de la ville. Détail heureux et intéressant, privilège que lui envieront les maisons-soeurs, le monastère d'Edmonton avait le bonheur intime d'être honoré de la présence des proches parents de la vénérée Mère Catherine-Aurélie. Quatre de ses cousins étaient là, entourés de leurs nombreuses familles, enfants et petits-enfants. Du sein de la gloire, la digne fondatrice dut se réjouir singulièrement de voir les Caouette fraterniser avec les Adoratrices du Précieux-Sang, au jour béni de sa fête centenaire.

Après la messe, Mgr Nelligan donna le sermon de circonstance. S'inspirant des propres paroles de l'héroïne du jour: "Je voudrais que mon coeur fut d'aimant pour attirer tous les coeurs et les donner à Jésus", l'orateur sacré fit un court panégyrique de la sainte vie de vénérée Mère Catherine-Aurélie, exprimant le souhait de la voir bientôt décorée par l'Eglise du titre des bienheureux.

A 4 h. p.m., une touchante cérémonie réunit de nouveau l'assistance du matin. S'exprimant alors en français, Mgr le vicaire général redit, avec l'onction pieuse et fervente qui lui est coutumière: "Vive le sang de Jésus!" Démontrant la parallèle existante entre les origines et l'établissement de l'Eglise catholique et la fondation des ordres religieux, notamment de l'Institut du Précieux-Sang, aux débuts si modestes, il rappelle l'excellence des vertus de la vénérée Mère Fondatrice, les privilèges et dons extraordinaires dont elle fut gratifiée, son zèle ardent pour la gloire du sang de Jésus et le salut des âmes, ses oeuvres sublimes, sa mission providentielle, couronnée de succès après une longue série d'incessantes épreuves et souffrances de toutes sortes. Il félicite la famille Caouette, ses heureux parents, les exhortant, de même que tout l'auditoire, à prier beaucoup pour sa béatification et sa canonisation, en attendant qu'il nous soit permis de lui dire avec l'Eglise entière: "Sainte Catherine-Aurélie du Précieux-Sang, priez pour nous".

Monseigneur donna ensuite la bénédiction solennelle du saint sacrement; M. le recteur du séminaire et M. l'abbé Britton remplissaient les fonctions de diacre et de sous-diacre. Puis, au chant de pieux cantiques, le clergé et la communauté se rendirent processionnellement au jardin, pour la bénédiction et le dévoilement du Calvaire, monument commémoratif du 19ème centenaire de la Passion et de la mort de notre divin Rédempteur et de la naissance de notre Mère la Sainte-Eglise et du centième anniversaire de naissance de la bien-aimée et vénérée Mère Catherine-Aurélie du Précieux-Sang, 1833, 11 juillet 1933.

Ces fêtes religieuses laissent d'impérissables suovenirs! Mère Catherine-Aurélie survit dans tous les coeurs. La diffusion rapide et prodigieuse de son ordre atteste hautement l'authenticité de sa mission, la grandeur de son mérite et le puissant crédit dont elle jouit maintenant auprès de Dieu. De vingt-quatre monastères existants, tant au Canada, aux Etats-Unis, à la Havane, en Chine et dans la ville Eternelle, ses aimantes filles redisent nuit et jour: "O Dieu de Vérité, Vous nous avez rachetés par Votre Sang, de toute nation, de toute langue et de toute tribu. Que tous les peuples de la terre s'unissent et n'aient plus qu'un coeur, qu'une âme et qu'une voix pour rendre hommage et gloire au sang rédempteur".

Le monastère d'Edmonton, érigé sous le vocable de Notre-Dame du Saint-Sacrement, et fondé par la maison de Toronto, en mai 1925, compte actuellement trente-cinq soeurs. Déjà, en ce court espace de temps, il a su déployer ses ailes vigoureuses aux deux extrémités du continent. En juin 1929, à la demande de feu S. Exc. Mgr Ls J. O'Leary, sept soeurs allaient ériger un cloitre du Précieux-Sang dans sa ville épiscopale, à Charlottetown, I.P.E. En août 1930, un autre contingent de six soeurs allait jeter les bases d'une fondation sur les côtes du Pacifique, à Vancouver, C.A. En cette année centenaire, s'il plaît à Dieu, les soeurs espèrent ajouter un nouveau fleuron à la couronne de leur digne fondatrice par l'ouverture du vingt-cinquième monastère de leur institut dans la ville de Régina. Pour elles semble se vérifier la promesse de la vénérée Mère, à l'égarde de ses premières Filles: "Je les aime trop pour entraver leur zèle; qu'elles établissent leur tente où Dieu voudra, partout mon coeur les suivra, ma main les bénira."

Parmi les membres de la famille Caouette, rencontrés au monastère, on remarquait: M. et Mme Antoine Caouette, M. Aimé Caouette, sr., de Legal; M. et Mme Joseph Caouette, M. et Mme Alexandre Caouette, M. et Mme Elphège Caouette, M. et Mme Aimé Caouette, M. et Mme Hilaire Caouette, de Morinville; M. et Mme Célestin Caouette de Beaumont; M. et Mme Jérôme Beart, Mme Fuillier, M. et Mme Georges Montpetit, M. et Mme Françoise Caouette et leurs enfants, Mme Henri Caouette de Legal; Mlle Victoire Caouette, Mlle Alexandrine Caouette, Mlle Hélène Caouette, M. Gabriel Caouette, M. Alphonse Caouette, M. Gilbert Caouette et d'autres encore dont nous n'avons pu nous procurer les noms.

GIROUXVILLE

Congrès. M. le curé est de retour du Congrès et nous a fait un résumé des plus intéressants de ce qui s'y est passé. Nous faisons des voeux pour que les différentes résolutions qui y ont été étudiées deviennent des réalités dans le cours de l'année à venir.

Récolte. Remerciements les plus sincères à la divine Providence qui nous a fait pousser jusqu'ici une récolte merveilleuse et partout dans nos cantons du nord. Espérons que par notre bonne conduite et par notre reconnaissance, nous saurons mériter de conserver cette fortune qui nous serait si nécessaire dans le moment actuel.

En visite. Plusieurs de nos gens sont allés à l'exposition et en profitent pour visiter parents et amis des vieilles paroisses. Citons les familles S. A. Groux, E. St-André, P. Bourgeois, Mlles Lauzé et Collin, institutrices, J. A. Alary, Hector Verstraete, sa dame et Rodrigue. Tous sont allés en auto, aucun accident n'est arrivé malgré la fréquence des pluies à cette saison.—Corr.

Pendant la canicule

—Tu parles qu'il fait chaud.

—Oui, si le temps ne change pas, l'hiver ne sera pas rigoureux.

Au tribunal

Le juge.—Quel âge avez-vous?

L'accusé.—Vingt-cinq ans.

Le juge.—Vingt-cinq ans avec les cheveux blancs que vous avez?

L'accusé.—Je vais vous dire, son Honneur; je ne compte pas les trente ans que j'ai passés à Bordeaux, St-Vincent de Paul et Kingston. On ne vit pas, dans ces maisons-là.

PICARDVILLE

Samedi dernier, le 22 juillet, était le jour de la première communion et de la communion solennelle. Tout près de cinquante petits garçons et petites filles reçurent le Dieu de l'eucharistie. Le lendemain soir, une cérémonie spéciale réunissait ces chers petits aux pieds des autels, pour le renouvellement des promesses du baptême, la réception du saint scapulaire, l'acte de consécration à la sainte Vierge, et la déposition des couronnes.

La quête à la messe de première communion fut faite par le jeune Ernest Franche et la petite Hermine Breault.

Louise Roberge au nom de ses compagnes, Armand Breault au nom de ses compagnons lurent l'acte de consécration à la sainte Vierge.

Les parents assistèrent nombreux à ces deux fêtes toujours touchantes.

Plusieurs photographies du groupe de ces jeunes communiants ont été prises après la cérémonie du matin.

MM. Jérôme Lambert, président, et Fred E. Lapierre, secrétaire du cercle local de l'A.C.F.A., ont assisté, comme délégués, au congrès général de l'A.C.F.A., à Edmonton. Dimanche prochain ils donneront à l'assemblée mensuelle un résumé des faits et gestes du congrès. Nous félicitons M. Jérôme Lambert d'avoir été réélu membre de l'Exécutif.

La fabrique vient de se porter acquéreur du terrain situé du côté est de l'église. M. Alex. St-Louis, marguiller, sollicita avec un tact exceptionnel l'argent nécessaire au paiement de ce terrain, si bien que le montant exigé fut dépassé.

M. Jacques Lavoie ouvrit la souscription par le royal don de $50.00 Ce geste remplit d'enthousiasme tous les paroissiens et tous firent généreusement leur part.

Picardville a montré une fois de plus son bel esprit de solidarité.

M. et Mme Félix Pagé sont de retour de la province de Québec où ils ont passé un mois au milieu de parents et d'amis qu'ils n'avaient vus depuis de nombreuses années. Ils se disent tout simplement heureux de leur voyage.

M. Henri Roberge a maintenant son négoce affecté seulement à la boucherie, ayant vendu l'épicerie à M. Stanton de Westlock.

Etaient en visite au presbytère la semaine dernière, les RR. PP. E. Rooney, J. Moore, John Stacey, ainsi que M. l'abbé E. Coulombe, curé à Grande Baie, province de Québec. M. l'abbé Coulombe, causa une agréable surprise à son neveu et à sa nièce, M. et Mme David Valcourt.

Baptêmes. Joseph Adélard Victor, né de Amédée Garon et Exilia Beaudet. Parrain et marraine: M. et Mme A. J. Garon.

Joseph Lucien Paul Emile, né de Albert Cloutier et Emma Brochu. Parrain et marraine, M. et Mme Omer Maurier de Legal.

Marie Claire Françoise Pauline, née de Alexandre St-Louis et Antoinette Boucher. Parrain et marraine: M. Francis Boucher et Mlle Lucia Boucher.

Mary Verna Francis, née de Zotique Hamel et Clara Hochel. Parrain et marraine: M. et Mme Willey Hamel.

Kenneth Donnelly, né de Roméo Brassard et Thelma Melnychok. Parrain et marraine, M. Adéodat Lamoureux et Mlle Bessy Flyne de Rivière qui Barre.

Marie Eveline, née de Adélard Garon et Lucille Frigon.

Joseph Jean Anselme Gabriel, né de Napoléon Breault et Alice L'Abbé. Parrain et marraine, M. Jean-Baptiste Breault et Mlle Louise Breault. Porteuse, Mme Henri Breault.

C'est avec plaisir que nous annonçons aujourd'hui notre pique-nique annuel pour dimanche, le 20 août.

—Corr.

LEGAL

Le club de balle molle des "Y's" de Legal a remporté une victoire éclatante sur les "Filles" de West-Legal, de 14 à 3, le dimanche 16 juillet après-midi. Cette nouvelle avait été omise dans la chronique de la semaine dernière. Dimanche dernier, 23 courant, nos "Y's" se sont rendues au pique-nique paroissial de Clyde, où elles ont battu l'équipe locale, 3 à 2.

Bien que le pique-nique de Clyde se tient chaque année au Lac des Iles quelque 17 milles d'ici, un bon nombre de paroissiens s'y sont rendus comme les années précédentes, et en sont revenus enchantés et grillés par le soleil. Il y faisait si chaud.

Yvonne Montpetit, fille de M. et Mme Dominique Montpetit, de Fairydell, et Albert Henry, fils de M. et Mme Edouard Henry de Diligence, tous deux lauréats à la dernière exposition scolaire, sont partis pour Olds où ils suivront un cours gratis d'agriculture, toutes dépenses payées. Félicitations.

Mme ODonahue et son jeune fils est arrivée de Chicago, pour rendre visite à son père, M. Armand Dufresne Durant son séjour à Legal, qu'elle a quitté il y a onze ans, tous ses frères et soeurs projettent de se réunir pour lui souhaiter la bienvenue.

M. et Mme H. Thorburn et leurs deux fillettes ont fait leur voyage annuel à Calgary à l'occasion de l'Exposition. Ils sont heureux de leur visite dans le Sud où ils comptent beaucoup d'amis, mais ils ont trouvé la contrée péniblement endommagée par la sécheresse.

M. Maurice Pollet, d'Edmonton, est en promenade chez ses amis, Dr et Mme J.-H. Riopel. C'est toujours plaisir pour lui de venir à Legal et tous ceux qui le connaissent se font toujours un plaisir de le revoir.

M. et Mme Marcel Denault et leurs deux enfants sont arrivés de Lamoureux et occupent la résidence du district scolaire de St-Emile. M. Denault a été engagé pour être le maitre d'école de ce district, en remplacement de M. Robert Lalonde.

M. J.-O. Pilon, accompagné de M. Von Amerungen, agents de la "North American Life", ont fait une apparition dans la paroisse, pour faire connaitre les avantages des polices d'assurances de leur compagnie sur la vie.

Baptêmes.—Joseph Claude Bruno, né de Irénée Préfontaine et Eva de Champlain. Parrain et marraine, Claude de Champlain et Lucille Préfontaine, oncle et soeur de l'enfant. Porteuse Mme Patrick de Champlain.

Ernest Georges, né de Joseph et Marie Couture. Parrain et marraine, M. et Mme Thomas Lessard, cousins de l'enfant. Témoin, Mlle Irène Couture.

M. et Mme Romuald Mercier d'Islay près de Vermilion ont rendu visite à leur ancien curé, M. l'abbé H. Goutier. Ils étaient accompagnés de M. et Mme Hallé de St-Charles.—Corr

MORINVILLE

Nous avons appris avec plaisir que Mlle Lucille Boyer, de Morinville, avait passé avec honneur ses examens de musique. Depuis deux ans elle a suivi les leçons de Mme Lesaunier et c'est dire déjà que la formation musicale a été soignée d'une manière tout à fait particulière. Les examinateurs étaient du conservatoire de Toronto.

Nous félicitons sincèrement Mlle Boyer et ses parents si dévoués.

Nos enfants suivent le catéchisme depuis une dizaine de jours et feront leur communion vendredi prochain. Ils sont près de 150, garçons et filles et c'est dire que leurs allées et venues ne passent pas inaperçues dans les rues de notre ville.

Un bon nombre de nos paroissiens se préparent pour le pélerinage du Lac Sainte-Anne. Ils se rendront en automobile et c'est là une course de deux heures. Quelle différence avec le temps où ce pélerinage prenait au moins trois jours, par des chemins pratiquement impassables. Cependant l'on prenait plaisir à se rendre à ce sanctuaire et les anciens sont heureux de se rappeler le bon vieux temps qui avait ses inconvénients mais aussi ses charmes.

La récolte promet d'être très belle dans notre paroisse et si la Providence continue à veiller sur nous, ce sera superbe.

Nous avons appris avec regret que le garçon de M. Auguste Krauskoph, Francis, avait tout dernièrement failli succomber à une hémorrhagie. Depuis deux ans il est au sanatorium de Calgary et tout semblait aller pour le mieux lorsque ce contretemps est survenu. Espérons que ce ne sera que temporaire et que bientôt il pourra nous revenir plein de santé.—Corr.

VIMY

Notre dévoué curé, le R. P. F. Koolen, doit s'absenter quelques jours cette semaine pour un voyage dans le nord.

Dimanche dernier avait lieu après la messe une assemblée de l'A.C.F.A. Le secrétaire général de l'Association, M. L. Belhumeur et sa dame étaient présents; le président du cercle de Vimy étant absent, M. Edmond Morrissette fut chargé de le remplacer. M. Belhumeur nous fit connaitre avec précision tout le travail accompli par l'A.C.F.A. depuis l'an dernier. Lorsque les faits nous sont ainsi donnés il est évident de constater que ce n'est que par la coopération de tous les cercles que cette belle oeuvre de patriotisme ira toujours de l'avant; mais ainsi que disait un vieux pionnier albertain, il faudrait serrer plus fort les rangs parmi nous Canadiens de l'ouest, afin de conserver ce joyau précieux qu'est notre belle langue française. A propos, méditons de temps à autre cette réflexion d'un grand penseur: "Quiconque perd sa langue, perd sa foi".

M. E. Morrissette, sa dame, ainsi que Mlle Bourque nous quitteront prochainement pour une promenade en auto dans la Saskatchewan; ils désirent visiter Elstow, Marcellin, Leask et Prince-Albert où demeurent des parents et amis.—Corr.

Les prix du marché

Prix à Edmonton

Blé—	
No 1 Nord	61½
No 2 Nord	59
No 3 Nord	55
No 4 Nord	51
No 5 Nord	43
No 6 Nord	41
Fourrage	39
Avoine—	
No 1 C W	24½
No 2 C W	22
Fourrage	21
Orge—	
No 1 C W	34
No 2 C W	30
No 3 C W	29
Seigle—	
No 1 C W	37
No 2 C W	32½
No 3 C W	31

Prix à Vancouver

Blé—	
No 1 Nord	78¾
No 2 Nord	76¼
No 3 Nord	71¾
No 4 Nord	69¼
No 5 Nord	63¼
No 6 Nord	60¾
Fourrage	58¾

Prix à Winnipeg

Blé—	
No 1 Nord	81¼
No 2 Nord	78¾
No 3 Nord	76¼
No 4 Nord	72¾
No 5 Nord	64¾
No 6 Nord	62¾
Fourrage	60¾
Avoine—	
No 2 C W	38¼
No 3 C W	35¼
Fourrage, No 1	34½
Orge—	
No 3 C W	50½
No 4 C W	45½
Seigle—	
No 1 C W	56¼

Prix à Edmonton

Bétail—	
Taures de choix	4.00 à 4.25
Taures moyennes	2.50 à 3.00
Jeunes veaux gras, choix	3.00 à 3.50
" " " moyens	2.00 à 2.50
Veaux de choix	4.50 à 5.00
" qualité moyenne	3.50 à 4.00
Bouvillons (steers) de choix	4.00 à 4.25
Bouvillons qualité moyenne	3.00 à 3.50
" ordinaires	2.00 à 2.50
Vaches de choix	2.25 à 2.75
Taureaux	1.00 à 1.50
Agneaux, bonne qualité	4.00 à 4.50
Agneaux d'un an	2.00 à 3.50
Brebis	1.00 à 2.00
Porc à bacon	5.25
Boeufs d'engrais—	
bonne qualité	2.50 à 2.75
qualité moyenne et ordinaire	1.50 à 2.00
Vaches	1.25 à 1.75
Crème—	
Spéciale	14
No 1	12
No 2	09
Oeufs— (Variations quotidiennes)	
Extras	13
Frais No 1 (First)	10
2ème qualité	06
Beurre—	
En boite, la lb.	21
Enveloppé, la lb.	20

(Ces prix sont préparés le mardi soir)



Page Agricole



Notes Agricoles

Il a été vendu au Canada, au cours du mois de mai, deux millions sept cent cinquante mille six cent soixante et quinze livres de boeuf marqué.

Le sel commun est essentiel au bien-être de tous les animaux, mais il est nuisible aux volailles lorsqu'il est donné en quantité. La proportion de sel dans les pâtes à volailles ne devrait pas dépasser un demi à un pour cent.—Service fédéral de l'Aviculture.

Les engrais azotés les plus employés sont le nitrate de soude et le sulfate d'ammoniaque; tous deux fournissent la plus grande partie de l'azote dans les engrais chimiques.

Des améliorations récentes dans le procédé de fabrication du tankage déchets d'abattoir) ont permis de réduire le pourcentage de graisse, dont la présence est très mauvaise dans les engrais.

Le fait que les abeilles ne peuvent élever beaucoup de couvain sans eau, à moins qu'elles n'aient du miel fraîchement butiné, est connu depuis Aristote. (384 A.C.)

La farine de sang et le tankage ont une analyse satisfaisante, mais ils ne valent pas les farines de viande de bonne qualité et leur emploi pour l'alimentation des volailles n'est pas recommandé par le Service fédéral de l'aviculture.

Les graines de vélar-fausse-giroflée sont très amères et comme elles ont un goût désagréable, beaucoup d'espèces de bestiaux et spécialement les porcs refusent de manger les bouillies faites avec du grain contenant une quantité appréciable de cette farine. Le vélar-fausse-giroflée est une impureté commune du grain, du trèfle d'alsike et du mil.—Division fédérale des Semences.

Depuis l'application des pratiques modernes de pulvérisation on se plaint de plus en plus que les poisons arsénicaux employés tuent les abeilles, et une loi interdisant l'emploi de pulvérisateurs pendant la floraison a été adoptée dans certains districts de différents pays où l'on cultive le pommier.

Les recherches faites dans les différents laboratoires de l'Empire britannique ont démontré que l'on ne peut pas conserver longtemps à l'état gelé du bacon peu salé, parce que la graisse tend à devenir rance après avoir dégelé.

L'épinette bleue du Colorado fait une haie frappante, mais il y a beaucoup de gens qui ne se soucient pas d'avoir une décoration aussi apparente dans leurs jardins.

Les jardiniers amateurs qui se proposent de planter une haie cet automne pour empêcher les amoncellements de neige ne devraient pas oublier que la haie ne devrait pas être à moins de 35 pieds du chemin qu'ils désirent protéger. Si la haie est plus proche la neige peut s'amonceler au point de s'étendre sur le chemin, et dans ce cas il vaudrait mieux qu'il n'y ait pas de haie du tout.

L'Actualité Economique

Sommaire juin-juillet

Trois ans de crise du commerce et de la production, P. Benaerts, de la Société d'Etudes et d'Informations de Paris.

La région de la Baie d'Hudson, Gérard Gardner, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales de Montréal.

Les succédanés aux points d'or et l'avenir monétaire, Charles-D. Hérisson, docteur ès sciences juridiques, politiques et économiques.

Le Canada, producteur d'amiante, Benoît Brouillette, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales de Montréal.

L'argent peut-il sauver l'or? Ernest Teilhac, ancien professeur à l'Université de Poitiers.

La conjoncture économique du Canada, Valmore Gratton, licencié en sciences commerciales.

Faits et nouvelles: Le nouveau traité franco-canadien; Pourquoi de la petite industrie? La journée de huit heures.

A travers les revues: L'expérience protectionniste en Grande Bretagne; Le problème des transports; Les allocations familiales et l'agriculture.

Les livres.

L'aide à nos fermières

Une des principales causes de souffrances pour les femmes de cultivateurs est l'isolement dans lequel elles se trouvent trop souvent; ceci, s'ajoutant au labeur écrasant, à l'impossibilité de s'absenter, de se repoesr, de se distraire, fait que beaucoup de jeunes filles, souvent sur les conseils de leur mère, orientent leur vie vers d'autres milieux.

Si l'on ajoute à ces raisons la situation créée à nos cultivateurs par une crise qui parait interminable, on est bien obligé d'admettre que la désertion des campagnes devient un problème de plus en plus complexe, et qu'il faut cependant résoudre.

Les Cercles de Fermières sont les organismes tout trouvés; malheureusement, il n'en existe pas dans toutes nos paroisses et tous ceux qui existent ne montrent pas la vitalité indispensable pour faire aimer la campagne et le genre de vie qui s'y rattache, comme ils méritent d'être aimés.

Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on se préoccupe d'amener de la joie dans les paroisses, par des moyens variés, mais la plupart des divertissements ne sont qu'exceptionnels: il faut donc trouver autre chose.

Il nous semble que la lecture est une distraction qui permettrait d'apporter chaque jour quelques minutes de réconfort et de joie. De là, l'importance de répandre dans les campagnes les journaux honnêtes et de favoriser les bibliothèques rurales en les munissant de livres sains, pas trop vieux et appropriés aux goûts et aux besoins de leurs lectrices.

Evidemment les mères de famille ont moins le temps que leurs filles pour se livrer au plaisir de la lecture; néanmoins, l'hiver à la veillée, elles se passionnent volontiers pour un roman ou mieux encore pour un livre sérieux.

Les arts ménagers peuvent également contribuer à faire aimer la campagne; l'enseignement qui se donne dans notre province doit produire les meilleurs résultats; les "petits métiers" sont un remède moral à l'ennui, ils permettent de rendre la maison plus attrayante et plus jolie; ils fournissent aux femmes de la campagne des distractions utiles.

Quelle joie on cause à une femme en l'aidant à embellir la plate-bande qui fleurit sous sa fenêtre, soit par le don de boutures, de graines et même par de simples conseils pratiques. Lui apprendre à fabriquer de coquets rideaux, de menus bibelots, encadrer ses photographies, que sais-je encore, c'est l'attacher au logis qu'elle aura embelli et dont elle sera fière.

Une vraie femme se sentira toujours heureuse dans un intérieur qu'elle trouvera beau, qui lui fera honneur.

Tout ce qui peut aider à réveiller, dans nos compagnes, les vertus ancestrales de notre race doit être mis à profit par tous les amis de l'ordre, car il ne faut pas oublier que les socialistes et les communistes reconnaissent que "tant qu'ils n'auront pas conquis les femmes, ils n'auront rien fait". Inlassablement, ils cherchent à saper la famille, à répandre un esprit d'indépendance exagéré, d'égoïsme, à détruire la pudeur et la morale. Leur conduite dicte la nôtre. Travaillons de toutes nos forces à conserver ce qu'ils veulent anéantir, aidons selon nos moyens les femmes de la campagne, soyons auprès d'elles, les "semeurs d'optimisme".

La crise règne partout. C'est à la campagne qu'on la subira avec le moins de dommage. N'oublions pas que de la persévérance des femmes dépend en grande partie le maintien de la classe agricole qui, par son bon sens et aussi ses qualités d'ordre et d'économie, est certainement le plus solide pilier social de notre province.

EXPERIENCE,
(La Terre de Chez-Nous).

Les progrès du contrôle des vaches laitières au Canada

Sous le service du contrôle de la production des vaches laitières du ministère fédéral de l'agriculture, il s'est contrôlé au total, en 1932, 4,291 troupeaux contenant 41,868 vaches. également noté une augmentation de 3,096 troupeaux et de 29,726 vaches en une période de six années. On a également note une augmentation de 703 livres de lait et de 55.06 livres de gras de beurre par vache, par comparaison à la production il y a six ans.

Mais ce qui ressort le plus dans le rapport de 1932, c'est l'intérêt et la persévérance manifestés par les propriétaires de troupeaux qui sont maintenant tout à fait convaincus de l'utilité des relevés de production, sur lesquels ils se guident pour résoudre les problèmes d'alimentation, de reproduction et d'exploitation. L'année dernière, sur les 41,868 vaches, 22,382 ou 53.45 pour cent ont été contrôlées pendant huit mois ou plus et ont produit en moyenne 5,093 livres de lait, titrant en moyanne 3.09 pour cent, et 237.80 livres de gras de beurre. Les vaches qui ont produit 300 livres de gras de beurre ou plus pendant l'année étaient au nombre de 4,284.

Emballez toujours les oeufs le gros bout en bas

Recherches de l'Empire sur l'état aqueux du blanc

Il y a des oeufs dont le blanc est aqueux et ces "blancs aqueux" causent beaucoup de pertes aux producteurs, aussi, a-t-on donné beaucoup de temps à l'étude de ce problème. On a examiné pendant deux années un certain nombre de facteurs, entr'autres, la tendance de certaines races à produire des "blancs aqueux", le système d'exploitation, par exemple, le libre parcours et la réclusion, l'alimentation abondante et l'alimentation restreinte, etc. Cependant, aucun de ces facteurs ne parait être une des causes principales de l'état que l'on appelle "blanc aqueux".

Au cours des recherches, des oeufs qui étaient pondus depuis vingt-quatre heures et qui avaient été emballés le gros bout (chambre d'air) en bas ont été expédiés sur une distance de dix-huit milles par le chemin et l'on a constaté qu'ils contenaient une proportion très élevé de "blanc aqueux" Se guidant sur cette indication, on a emballée des expéditions suivantes d'oeufs moitié le gros bout en bas et moitié le gros bout en haut et ces expéditions ont été envoyées par automobile et par train. Les résultats ont confirmé les indications précédentes et un rapport doit être publié. L'enquête a donné lieu à un autre fait intéressant, c'est que lorsque la vibration et les secousses au cours du transport ne sont pas excessives, l'état de "blanc aqueux" disparait au bout de quelques heures, à condition que les oeufs soient entreposés le gros bout tourné vers le haut lorsqu'ils arrivent à l'entrepôt d'emballage.

De l'importance de la verdure pour les porcs

Les fourrages verts sont excellents pour les porcs qui grandissent. Certains nourrisseurs recommandent les pâturages mais les producteurs-experts de porcs de haute qualité préfèrent donner des fourrages verts en râteliers dans une loge tous les jours. Ils évitent ainsi les mauvais effets de la brûlure du soleil et de l'exposition à la température. En fait de fourrages verts on peut trouver le trèfle, la luzerne, l'avoine, les pois et la navette. L'important est qu'ils soient donnés frais et régulièrement. L'herbe est utile, de même que certaines variétés de mauvaises herbes comme les choux-gras et l'amarante, ainsi que les déchets de jardin. Il n'est pas nécessaire qu'un porc en consomme une grande quantité pour qu'il se maintienne en état sain et vigoureux, mais plutôt qu'il en reçoive régulièrement tous les jours. La régularité est plus importante que la quantité.

Les porcs d'abatage engraissés en hiver et les sujets reproducteurs aiment à manger un peu de matière fibreuse et il leur en faut tous les jours. Ils mangeront de la paille si on ne leur donne pas autre chose de mieux. Donnez-leur du trèfle ou de la luzerne de deuxième coupe ou des graminées bien fanées ou une céréale qui a été coupée verte. On connait les bons effets des betteraves fourragères données tous les jours; inutile d'insister sur ce point. Ce qui importe c'est que tous les porcs, sauf les plus jeunes, reçoivent un peu de matière végétale régulièrement.

Les porcs qui n'ont pas accès à la terre devraient en avoir une caisse dans leur loge; ils en consommeront un peu tous les jours. C'est là une chose qui ne coûte pas cher et qui est très utile. Faites donc une provision de gazon en automne; cela tiendra lieu de matière minérale pour les porcs engraissés en hiver.

La brûlure

Une maladie de l'avoine

Cette maladie de l'avoine, appelée "Blast" en anglais et "brûlure" en français était très répandue et a causé de grandes pertes dans certains districts pendant l'été de 1931. Lorsque la récolte épie. beaucoup des épillets inférieurs restent blancs et stériles; c'est ce qu'on appelle brûlure. Parfois seulement une petite partie de la récolte est affectée; ailleurs de un tiers à la moitié de l'épi, sur toutes les plantes, est "brûlé". Il en résulte naturellement une grosse réduction de rendement. Cette maladie revient toutes les saisons, mais elle est plus grave en certaines années qu'en d'autres. Les agronomes se rendent parfaitement compte de l'importance de ce fléau et lui donnent autant d'attention qu'aux autres problèmes que présentent la culture de l'avoine. La cause de la brûlure n'est pas bien connue; il est probable qu'elle est provoquée par certains facteurs de végétation que l'on ne connait pas encore très bien. On croyait autrefois que certains parasites des plantes et certains insectes y étaient pour quelque chose, mais les preuves manquent pour établir leur responsabilité. On sait toutefois que l'apparition de la maladie se rattache étroitement aux conditions de température et surtout à la pluie. Qu'une pluie tombe, par exemple au moment où l'avoine épie, et la brûlure se propage; ceci explique pourquoi une même variété, épiant à différentes époques, n'a pas toujours autant de brûlure. On note parfois que les épillets sont brûlés avant que l'épi soit sorti de sa gaine, et c'est ce qui nous porte à croire qu'il est possible que la cause de cette maladie soit plus obscure qu'on ne s'imagine de prime abord. Il ne semble pas qu'on puisse faire grand'chose pour éviter la maladie. Un fait rassurant à son sujet, c'est qu'elle n'est pas infectieuse et qu'on peut fort bien se servir, pour la saison suivante, de la semence provenant d'une récolte attaquée. Les pathologistes en végétaux du Ministère fédéral de l'Agriculture ont fait des observations sur ce désordre depuis bien des années.

On peut obtenir des renseignements sur toutes les maladies qui attaquent les céréales en s'adressant aux laboratoires fédéraux de pathologie végétale, situés à Winnipeg, Saskatoon et Edmonton.

P. M. Simmonds,
Laboratoire fédéral de pathologie végétale, Saskatoon, Sask.

Petits conseils pour la fabrication des conserves

La saison des conserves s'ouvre au commencement de mai à la station expérimentale fédérale de Morden, et les asperges viennent en premier lieu. Pour les asperges, comme pour tous les autres légumes non acides, comme les pois et les fèves, il faut ajouter une cuillerée à thé de jus de citron par bocal d'une pinte, pour empêcher le développement du botulinus.

Pour faire des conserves de petites betteraves, mettez-les dans des bocaux stérilisés après les avoir épluchées et blanchies pendant quinze minutes, puis ajoutez à un bocal d'une pinte 1 cuillerée à thé de sel, 1 cuillerée à thé de sucre et 1 cuillerée à soupe de vinaigre; remplissez avec de l'eau bouillante jusqu'à ce que le bocal déborde et chauffez pendant une heure.

Pour que le jus de tomate, l'un des produits d'introduction récente parmi les conserves faites à la maison, ait un bon goût, il faut choisir des tomates mûres, légèrement acides, et pour que ce jus soit nourrissant, il faut que les conserves soient faites rapidement. Enlevez la queue et le coeur des tomates, écrasez-les légèrement, faites chauffer presque jusqu'au point d'ébullition, assainonnez au goût, bouchez hermétiquement dans des bouteilles ou des bocaux et chauffez deux minutes pour les bouteilles et cinq minutes pour les bocaux.

Les fraises conservent leur couleur et restent bien réparties dans tout le bocal lorsqu'elles sont mises en conserves par le procédé qui prend toute la nuit et que voici: Faites mijoter pendant cinq minutes dans du sirop (3 tasses de sucre dans 2 tasses d'eau) et laissez à découvert toute la nuit. Le matin, mettez en bocaux et traitez pendant huit minutes.

Parmi les nouvelles gelées, l'une des meilleures est celle que l'on fait avec le Prunus Tomentosa, ou la cerise de Nanking; la cerise Compass non mûre fait également un excellent produit, de même que la rhubarbe, si on l'emploie au commencement de la saison. Les gadelles blanches et les groseilles conviennent très bien pour la fabrication des gelées acides régulières, et les pommes Hibernal et les pommettes Dolgo pour les gelées douces; ces dernières sont bien colorées.

Et ce qui concerne la fabrication des confitures, la variété Red Wing, parmi les prunes hybrides, est la meilleure, tandis que les Kaga et Hanska donnent également une confiture très appréciée, à goût d'abricot. On peut retenir un peu plus du goût et de la couleur naturels du fruit en se servant de pectine commerciale dans la préparation de ces confitures.

Pour faire des conserves de prunes hybrides, il vaut mieux faire bouillir dans une chaudière ouverte jusqu'à ce que les peaux soient tendres. La pommette Rosilad, mise en bocal et cuite dans le bocal, est un produit de haute qualité, à texture lisse, qui rappelle les conserves de poires.

Gertrude J. Leslie,
Station expérimentale fédérale.
Morden, Manitoba.

PATRONNEZ NOS ANNONCEURS

Pour combattre les vers blancs

Les effets destructeurs de l'attaque des vers blancs se voient aujourd'hui sur des centaines d'acres de récoltes, de prés et de pâturages dans l'Est de l'Ontario. Les dommages causés deviendront de plus en plus visibles à mesure que la saison s'avance. Une bonne partie de cette terre, sur laquelle rien ne peut pousser actuellement à cause des vers blancs qui pullulent, pourrait plus tard être ensemencée en plantes fourragères; il faudrait pour cela lui donner un labour superficiel et plusieurs disquages; tel est du moins le conseil donné par la Division de l'Entomologie du Ministère fédéral de l'Agriculture. Après que le gazon est retourné à la charrue, les vers blancs restent près des racines de l'herbe. Le labour superficiel les tient près de la surface et les disquages répétés qui suivent réduisent leur nombre. La moitié des vers blancs que renferme un champ sont tués par le premier disquage, lorsqu'ils sont nombreux. Les autres sont déduits par les disquages suivants, mais en proportion décroissante. On continue à disquer jusqu'à ce qu'il ne reste pas plus de deux vers par pied carré de terre. Il est impossible d'indiquer le nombre nécessaire de disquages; il varie selon le nombre de vers blancs présents et la nature du sol.

(Publié par le Service des Renseignements, Bureau des Publications, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa, Ont.).

Protéine pour les porcs

Les grains seuls ne suffisent pas

Si le cultivateur canadien désire envoyer sur le marché des porcs à bacon de haute qualité, il faut qu'il songe à employer un aliment protéique avec la ration de grain, s'il n'a pas de lait écrémé ou de lait de beurre. L'emploi de cet élément est même indispensable. Ce que l'on appelle tankage (déchets d'abattoir) et farine de poisson sont des suppléments protéiques de haute qualité; le premier, est un sous-produit des salaisons; le deuxième est un sous-produit de l'industrie du poisson.. On peut aussi, lorsque le prix est abordable, se procurer des suppléments protéiques végétaux, employés séparément, ne se sont pas montrés aussi satisfaisants que le tankage ou la farine de poisson.

Les porcs qui reçoivent les proportions voulues de tankage ou de farine de poisson grandissent beaucoup plus vite que les autres; la différence dans les taux de croissance est de 25 pour cent chez les porcs de printemps et de 30 p.c. chez les porcs d'automne. L'emploi de ces suppléments peut réduire également le prix de revient de 10 pour cent.

Sachant l'importance des déchets d'abattoir (tankage) dans l'alimentation des porcs, les différentes salaisons canadiennes ont convenu d'offrir ce produit au prix de revient. On peut se procurer de la farne de poisson par l'intermédiaire des cercles agricoles ou des autres organisations locales.

Un mélange d'aliments protéiques, lorsqu'on peut se le procurer, vaut mieux que des aliments protéiques séparés. Le mélange suivant a été employé avec succès au collège Macdonald depuis 1928 pour remplacer complètement le lait ou les autres aliments protéiques dans les rations de toutes les catégories de porcs; déchets d'abattoir (tankage) 400 livres, farine de poisson, 200 livres; tourteau de lin 200 livres, farine d'os 100 livres pierre à chaux broyée 76 lvres, sel fin 20 livres, oxyde de fer 4 lvres.

Le mélange qui précède peut être employé avec l'une ou l'autre des nombreuses rations mentionnées dans le feuillet 134 "Rations pour la production économique des porcs" publié par le Ministère fédéral de l'agriculture.

Enseignement du français dans les écoles primaires en préparation à un cours classique ou commercial

(Travail présenté au Congrès par le Rév. Père Joseph Fortier, S.J., préfet des études au Collège des Jésuites)

(Suite)

Les Concours de français

Quelle est l'importance des Concours de français pour développer chez les écoliers l'amour du français et la fierté nationale?

Demandons-le aux enfants eux-mêmes.

Voici ce qu'écrivait, il y a quelques mois, dans la Survivance, un écolier de l'Alberta, Raymond Maisonneuve:

"C'est le meilleur moyen d'encourager l'étude du français en Alberta. Ainsi, nos petits franco-albertains apprennent leur langue d'une manière un peu plus satisfaisante qu'autrefois. Un petit garçon qui prend part à ces concours durant sept ou huit ans a certainement pas mal de connaissances sur le français. Et en préparant ces examens, s'il a une maîtresse un peu patriote, il sentira naître chez lui une fierté de race que nul d'entre nous ne doit dédaigner."

Chez les jeunes filles, les Concours de français sont aussi une école de fierté, comme le témoignent ces lignes écrites dans la Survivance par une écolière de l'Alberta, Rose Boulet:

"Le premier but de ces concours est d'encourager l'étude du français, et partant de créer dans l'âme canadienne l'amour de la race, de faire briller devant les yeux des petits Canadiens un passé glorieux, un passé où rien ne fut épargné, pour nous transmettre l'héritage de la foi et des traditions ancestrales. Ainsi en étudiant bien notre langue, nous apprenons en même temps l'histoire d'un peuple qui a conscience de son être, qui possède le sens de sa personnalité et qui incarne l'union dans la race."

Les Avant-Gardes

L'importance des Avant-Gardes ressort de leurs Statuts Généraux dont voici quelques extraits:

"Cette société porte le nom de "Avant-Garde de l'Association Canadienne-française de l'Alberta". Son but est de développer chez nos petits canadiens-français de l'Alberta un filial attachement à la sainte Eglise et un patriotisme éclairé. L'Association a pour patron Dollard des Ormeaux. Sa devise est "Jusqu'au bout".

"Programme d'action. 1. Piété: communion fréquente; réciter un Ave Maria tous les jours; pratique franche et ouverte de tous les devoirs religieux, en particulier pour ce qui regarde l'assistance aux offices paroissiaux.

2. Etude: convaincus que l'acquisition de la science est la condition indispensable de l'action sociale sérieuse, à laquelle ils ambitionnent de se préparer, ils placent au premier rang de leurs études la question religieuse, base de toutes les autres. Immédiatement après elle, ils inscrivent en tête de leur programme la question nationale étudiée au point de vue canadien-français, à la lumière des enseignements de notre histoire.

3. Patriotisme. Bien dirigés, la piété et l'étude conduiront nécessairement à un patriotisme éclairé. On s'efforcera donc de communiquer aux membres de l'Avant-Garde un véritable esprit patriotique. Pour atteindre ce but, les directeurs ou directrices s'appliqueront à développer chez les membres le culte de la patrie et de la langue maternelle."

Les Avant-Gardes apprennent aux enfants l'histoire du Canada. Elles les habituent à parler en public, à exprimer leurs idées franchement et sans respect humain. Elles les entraînent à coopérer entre eux et à travailler sans jalousie et avec désintéressement à la cause nationale.

Pour ne parler que de la séance modèle de Legal, tenue hier, avec quelle fierté nous avons entendu ces écoliers et écolières exprimer leurs préoccupations: bibliothèque française, vocabulaire français des jeux, lectures françaises, recueils d'extraits religieux, historiques et patriotiques, vieilles traditions canadiennes-françaises, hommes et femmes célèbres de l'histoire du Canada, poètes canadiens-français, journée sainte au début de l'année scolaire pour célébrer le grand anniversaire de notre Rédemption, invocation du nom de Jésus quand on entend blasphémer, acte de réparation au Sacré-Coeur le vendredi: les quatre amours: la Vierge Immaculée, saint Jean-Baptiste, Dollard, la vénérable Mère d'Youville, Jeanne le Ber.

Oui, comme le disait un jeune orateur hier soir, "le rôle les avant-gardistes est de former en eux une mentalité catholique et canadienne-française; le fondateur des Avant-Gardes compte sur l'enfant pour être le futur défenseur des forces catholiques et nationales."

Après ce que je viens de vous dire, est-il exagéré de dire que tous les maîtres et toutes les maîtresses devraient promouvoir avec ardeur la participation aux Concours de français et l'établissement des Avant-Gardes?

COURS DE FRANÇAIS

Pourquoi les cours de français, l'été?

M. Belhumeur, secrétaire-général de l'A.C.F.A., écrivait, il y a quelques semaines, dans la Survivance:

"Il y a quelques années, les Concours de français furent organisés par le Cercle Jeanne d'Arc, puis par l'Association, pour encourager les enfants à bien apprendre leur langue maternelle. Cependant, il manquait encore quelque chose. Le comité d'éducation de l'A.C.F.A. a étudié la situation sous tous ses rapports et après avoir demandé des renseignements et avoir fait des enquêtes à droite et à gauche, il a trouvé: 1. que nos écoles supérieures, couvent et collèges, se plaignaient de ce que les enfants des écoles rurales n'avaient pas une bonne base française; 2. que le programme officiel actuel était trop surchargé et que, par conséquent, les institutrices ne pouvaient en enseigner qu'une partie; 3. que dans plusieurs cas, les instituteurs et institutrices n'avaient pas assez d'éducation française pour pouvoir enseigner cette langue avec compétence."

La cause de ce mal, M. de Margerie la signalait, il y a quelques années, en Saskatchewan:

"Cette institutrice que vous songez à engager, a-t-elle appris à enseigner le français?

"Où apprend-on la pédagogie, messieurs. l'art, la manière d'enseigner? A l'école normale.

"Avons-nous des écoles normales? Oui. Et qu'est-ce que nos institutrices vont y apprendre? A enseigner toutes les matières du programme, sauf le français et le catéchisme.

"Donc, ces écoles normales ne répondent pas à nos besoins particuliers. Ce qui veut dire que nous, les instituteurs et les institutrices de langue française, ou du moins la grande majorité d'entre nous, n'avons pas appris à enseigner ces matières qui nous tiennent le plus à coeur. . . On nous permet d'enseigner le français et le catéchisme. . . Mais il faut y aller à la bonne franquette. On feint de croire que l'art d'enseigner le français est une chose qui s'apprend toute seule."

Voilà le mal: plusieurs de nos instituteurs et institutrices de langue française ne sont pas préparés à enseigner parce que nous n'avons pas d'école normale française.

Quel remède suggérer? Des cours spéciaux de pédagogie française donnés pendant l'été.

Un spécialiste de l'enseignement primaire nous disait: "C'est la meilleure chose à entreprendre, surtout pour les institutrices des petites écoles. Mieux vaut perfectionner en français les maitres et les maitresses que demander l'inspection officielle du français."

En Ontario, avant d'avoir une école normale officielle bilingue, l'Association d'Education avait fondé une école de pédagogie qui donnait des brevets reconnus par les commissions scolaires. Faisons la même chose.

Le secrétaire-général de l'A.C.F.A. annonçait ainsi les cours de français dans la Survivance: "Si nos instituteurs et institutrices le désirent, il y aura, dès cette année, un cours de français durant l'été. Ce cours traitera de "l'adaptation du programme officiel dans les écoles rurales". Il sera donné par le R. P. A. Pelchat, S.J., et M. Marcel Denault, professeur, et il aura pour but de développer un programme qui servira de base au prochain Concours de français. De plus, il offrira des moyens pratiques pour l'enseignement du français dans les écoles rurales, tout en offrant un cours de français à ceux et celles qui désireraient se perfectionner dans cette langue".

Et le cours de français a eu lieu. Il a duré 6 jours, du 3 au 8 juillet.

M. Denault a exposé le programme de français, du premier au huitième grade: division rationnelle du programme. . . ce qui doit être enseigné dans chaque grade. . . les manuels. . .

Il a enseigné lui-même comme s'il était en classe: comment faire lire et faire écrire les petits; quels devoirs et quelles leçons donner dans les différents grades.

Il a donné différentes méthodes de se tirer d'affaire, par exemple, comment se servir des plus grands pour faire réciter les leçons dans les grades inférieurs, comment organiser les devoirs, en un mot, comment faire profiter l'heure de français à son maximum.

Il a également proposé un remaniement du programme de français qui sera mis à l'étude.

Le R. P. Pelchat, S.J., a donné un cours supérieur d'analyse logique, se basant sur ce principe que l'analyse est le seul moyen de rendre intelligents les enfants: c'est la philosophie de l'enfance.

Utilité: enseignant l'analyse logique élémentaire, les institutrices procèdent avec plus de sûreté, si elles savent l'analyse logique complète. Beaucoup de choses élémentaires leur serviront immédiatement pour les devoirs; les notions plus complètes servent à leur formation personnelle.

Le nombre des institutrices qui suivirent ces cours fut plutôt restreint. Mais elles ont reconnu qu'elles ne se doutaient pas de la facilité de l'enseignement du français, qu'elles ont appris beaucoup et qu'elles ne regrettaient pas d'avoir suivi ces cours.

Comme le secrétaire-général de l'A.C.F.A. l'avait promis, ces institutrices ont reçu chacune une lettre de recommandation.

D'après les deux professeurs et les membres du comité d'éducation, ce qui est à désirer, c'est le nombre et l'influence progressive des cours de français.

Ces cours d'été pourraient se multiplier et avoir lieu dans différents centres: cela accommoderait les institutrices et leur éviterait des voyages coûteux. Au besoin, que les commissaires paient le voyage de leurs institutrices.

L'ensemble des cours pourrait durer quatre semaines réparties ainsi: Edmonton, Saint-Paul, Falher, Calgary.

Il serait encore facile de diviser les cours d'été en deux ans: s'assurer le concours de quatre professeurs dont deux se transporteraient successivement. En première année, on enseignerait: 1. l'analyse logique; 2. le cours de programmes de M. Denault: dans les écoles, les maitres ont du mal à interpréter le programme, par exemple ils prennent trop de temps pour enseigner le nom, et ils s'aperçoivent que le temps est limité pour enseigner le reste du programme; il faudrait donc définir un cours à faire durant toute l'année, un peu comme le programme mensuel des écoles anglaises de la ville (le City outline). En seconde année, on enseignerait: 1. l'histoire du Canada; 2. la composition française: description et narration.

Ces cours pourraient s'adresser non seulement aux institutrices, mais aussi aux élèves du 10ème et du 11ème grades.

On pourrait y faire subir un examen. Même sans cet examen, un certificat donné à une institutrice qui a suivi ces cours devrait être une excellente lettre de recommandation quand elle se portera candidate pour une école française. Il faudrait encourager les commissaires à donner le premier choix aux institutrices qui ont eu le courage de se déranger et de sacrifier leur temps pour s'instruire en français.

Autre projet: que l'A.C.F.A., par son secrétaire se mette en communication avec les jeunes filles qui ont le mieux réussi aux concours de français et promette de les aider à faire leur école normale, par exemple, en leur trouvant des pensions faciles en ville. Depuis que l'Association d'Education du Manitoba lance à l'avant ses lauréates des concours de français, les écoles françaises ont fait de gros progrès.

Inspection du programme de français dans les écoles

Dans tous les pays du monde, on ne se contente pas de placer des maitres et des maitresses diplômés, ou tout au moins compétents, dans les écoles, mais on fait surveiller leur travail par des inspecteurs, qui visitent régulièrement les écoles et font ensuite aux autorités un rapport détaillé sur ce qu'ils ont constaté.

Nous devrions donc avoir des inspecteurs qui surveillent l'enseignement du français. Et nous n'en avons pas.

Comment remédier à ce mal?

Au cours des conversations que j'ai eues avec des gens du métier et d'autres, j'ai entendu proposer trois plans: 1. faire pression sur les commissaires pour qu'ils demandent en grand nombre au ministre de l'Education un inspecteur officiel du français; 2. nommer un comité chargé de négocier la chose avec le Gouvernement; 3. obtenir un prêtre qui, sans aucun mandat officiel, mais avec l'approbation tacite du gouvernement, visite les écoles au point de vue de l'enseignement du français.

Pousser les commissaires à faire des pétitions en masse pour demander l'inspection officielle du français ne me semble ni prudent ni efficace.

Ce n'est pas prudent, parce que, sur le nombre de ceux qui pétitionneront, il y en aura quelques-uns qui manqueront de tact et mécontenteront un ministre bien disposé.

Ce n'est pas efficace. Cela a déjà été tenté, avec un commencement de réalisation, puis tout est tombé. Les commissaires sont trop éloignés les uns des autres pour s'entendre parfaitement sur la manière de procéder. Et, par ailleurs, le ministre de l'Education, qui a accordé le programme de français volontiers parce qu'il considère comme très éducationnel que des enfants de langue française commencent leur éducation dans leur langue et procèdent ainsi du connu à l'inconnu, ce ministre rencontre dans son entourage des politiciens qui lui font un crime d'avoir accordé le programme de français.

Le second projet me semble donc meilleur: que l'A.C.F.A. nomme un comité d'hommes compétents qui soit chargé de négocier avec le gouvernement, tranquillement, sans tapage, avec tact, et de demander un inspecteur officiel du français. Pour éviter un acte officiel spécial, demander de nommer pour le français un inspecteur déjà en charge.

L'inspection officielle du français sera utile aux instituteurs, car il y aura un rapport officiel. Ceux qui ne savent pas le français seront éliminés ou obligés de suivre les cours de français de l'A.C.F.A.

Reste le troisième projet. Qu'un comité de l'A.C.F.A. demande au ministre de l'Education de laisser un prêtre faire la visite des écoles pour y surveiller l'enseignement du français, sans aucun mandat officiel, mais avec mission de diriger discrètement et d'encourager les commissaires et les maitres à utiliser le mieux possible le programme de français autorisé par le Département.

Ce prêtre serait plus libre de ses mouvements et irait surtout dans les régions où il est plus besoin de direction et d'encouragement. Certains commissaires le recevront peut-être plus volontiers qu'un laïc. Ce mode bienveillant d'inspection a rendu de grands services au Manitoba et en Saskatchewan. Mais il y aurait peut-être l'inconvénient d'attirer l'opposition des ennemis de l'enseignement du français.

De ces trois projets, le premier me semble inopportun. Pas de pétitions tapageuses. Mais vaut-il mieux négocier avec le Gouvernement la nomination d'un inspecteur officiel ou une simple permission à l'égard d'un inspecteur non officiel, d'un prêtre? Il me semble que nous ne devrions pas décider cela tout de suite, mais laisser à l'A.C.F.A. le soin d'étudier la question.

Ce qui presse le plus, c'est que les parents canadiens-français veuillent du français dans les écoles, puis qu'ils élisent des commissaires convaincus, que ces commissaires engagent des institutrices patriotes et compétentes, que ces institutrices viennent se perfectionner aux cours d'été au besoin.

Messieurs, il y a quelques années, Mgr Béliveau, archevêque de Saint-Boniface, donnait aux Canadiens français de l'Ouest ce mot d'ordre claironnant: "Si nous voulons du français au Canada, c'est à nous d'en mettre".

Eh bien, messieurs, si nous voulons du français dans nos écoles, c'est à nous d'en mettre.

Quand les parents canadiens-français auront tous au coeur la fierté catholique et nationale, ils éliront des commissaires sincèrement catholiques et canadiens-français; ces commissaires canadiens-français engageront des instituteurs ou institutrices catholiques et canadiens-français, patriotes, compétents; ces instituteurs formeront des enfants qui aimeront leur langue et l'apprendront, ils prépareront des enfants pour notre collège classique et commercial. Et notre collège, n'ayant plus à servir d'école primaire française, vous préparera des prêtres, des instituteurs, des professionnels, des hommes d'affaires, en un mot des hommes instruits qui aimeront la sainte Eglise catholique, le Canada, et cette douce réalité qui n'est pas limitée à la province de Québec, mais qui est disséminée par tout le Canada et que nous appelons de ce beau nom: le Canada français.

Le tirage de la Palestre Nationale

Liste des gagnants du concours "Chrysler".—11 juillet 1933

Nous donnons ci-dessous la liste des gagnants du concours "Chrysler" organisé sous les auspices de l'A.C.J.C. au profit de la commission de la Palestre Nationale, institution essentiellement canadienne-française.

1er prix, No. 88851, J. Alphonse Rochette, 12, rue Dollard, Saint-Romuald, Co. Lévis. Qué. 2ème prix, No 62784, Donat Poirier, Cornwall, Ont., R.R. No L, Boite 85. 3ème prix, No 137318, M. l'abbé O. Bélanger, ptre-curé, Luskville, Qué. 4ème prix, No 10079, An. Durado, 7018 De Laroche, Montréal. 5ème prix, No 119493, H. Thivierge, 655, Craig Ouest, Montréal. 6ème prix, No 82151, W. J. Proulx, 6417, Saint-Denis, Montréal. 7ème prix, No. 10623, R. Latour, 231, Parc G. E. Cartier, Montréal. 8ème prix, No 29826, Mlle Irène Riendeau, 4473, rue Delorimier, Montréal. 9, No 124606, Mlle Cécile Brochu, Cap St-Ignace, Montmagny, Qué. 10, No. 37962, A. Comtois, 4552, rue Cartier, Montréal. 11, No 2983, M. Rachel Trudeau, Actonvale, Qué. 12, No. 126192, M. l'abbé Louis Morneau, ptre vic., Sainte-Hélène de Kamouraska, Qué. 13. No 53625, H. O. Bélanger, 1246, Ste-Catherine O., Montréal. 14. No 144753, Auguste Voisin, Saint-Pascal de Kamouraska, Qué. 15. No 58557, Paul-Emile Ruel, Casier Postal 363, Québec, Qué. 16. No 116484, Mlle Ant. Malo, 4872, rue Saint-Denis, Montréal.

Très simple

Le patron.—M. Dordebout, je vous renvoie.

L'employé.—Mais, monsieur, je ne fais rien.

Le patron.—C'est précisément pour cela que je vous renvoie.

Réponse

—Quel est le plus court chemin d'un point à un autre.

—Le plus court chemin d'un poing à un autre, c'est souvent l'oeil.

Définition

—Qu'est-ce que c'est que la guerre civile?

—Tu me tues aujourd'hui, je te tues demain, c'est simple et pas compliqué.

NOUVELLES D'EDMONTON

Coin des BONNES AMIES

Mlle Muriel McKinnon vient d'arriver de Calgary où elle a passé ses vacances. Elle était parmi les passagers de l'autobus qui a eu un accident près de Lacombe la semaine dernière mais heureusement elle en est sortie sans égratignures.

La secrétaire.

SAINT-JOACHIM

Journée paroissiale. La messe de 11 h. fut dite par le R. P. Coudert, O.M.I., de Chipweyan. Le R. P. A. Boucher, O.M.I., curé, fit le prône.

Divers. Le R. P. A. Boucher, O.M.I., ira représenter les Oblats de Saint-Joachim à la bénédiction de l'église de Brosseau, mercredi prochain.

—oOo—

Chez les Oblats

La seconde retraite des Pères Oblats de la province Alberta-Saskatchewan, retraite à laquelle prirent part 36 religieux, s'est terminée mardi, le 25 courant. Le prédicateur de la retraite fut le R. P. Philippot, O.M.I.

—oOo—

M. l'abbé J. Hamelin

Nous sommes heureux d'annoncer à tous les nombreux amis albertains de M. l'abbé J. Hamelin, qu'il vient d'être nommé curé à Wendover, Ont.

—oOo—

Wiley Post à Edmonton

Pour la semonde fois, le célèbre aviateur Wiley Post a accompli avec son aéroplane Winnie May un remarquable exploit en faisant un voyage de circumnavigation aérienne de 15,400 milles, en moins de 187 heures.

La population d'Edmonton a eu le bonheur de saluer et de féliciter le courageux aviateur qui s'est arrêté ici pendant 87 minutes, après avoir accompli une randonnée de 1,450 milles, distance entre Fairbanks, Alaska, et Edmonton.

Arrivé à Edmonton samedi matin, à 6 h. 14, il en repartait pour New York à 7 h. 41 pour arriver à cette ville le soir du même jour à 8 h. 59. La distance entre Edmonton et New York est de 2,200 milles.

Wiley Post a brisé par plus de 21 heures le record qu'il avait établi il y a deux ans en compagnie de Harold Gatty.

WINTERBURN

La Rév. Mère Marie St-Sauveur, du Couvent de Morinville, est venue passer quelques jours chez ses parents, M. et Mme Nap. Fournel. Il va sans dire que la joie fut grande pour toute sa famille, et nous avons bien joui de son agréable visite.—Comm.

BROSSEAU-DUVERNAY

Etiez-vous à Brosseau, dimanche dernier? Si oui, ne lisez pas. Ce que nous en dirons, ne vous apprendrait rien. Si non, lisez! Vous aurez au moins une idée de la piété, du dévouement, de la générosité, de l'esprit de coopération des paroissiens de Brosseau et de ceux des paroisses environnantes.

Dès 8 h. 30, ceux qui devaient installer tentes, tables, etc., enfin tout ce qu'il faut pour amuser et sustenter des centaines de visiteurs, communiaient et assistaient à la messe célébrée par M. le curé St-Arnault. Voilà, certes, une manière tout à fait chrétienne, de commencer une fête paroissiale. Aussi, le bon Dieu les a-t-il bénis. Les nuages faisaient grise mine. Le soleil les dissipe. Il fait beau, très beau. Les visiteurs affluent et les recettes . . . aussi.

A 10 h., baptême solennel d'une convertie; Mme Marie-Cécile-Daisy Didier. M. le curé célébra la cérémonie. Pouvait-il se refuser la consolation de purifier l'âme qu'il avait préparée au prix de son dévouement? Non. Aussi, le bonheur qu'il éprouva en voyant la sérénité de sa convertie, dès que l'eau sainte l'eût régénérée, lui fit oublier sa peine et ses souffrances.

A 10 h. 30., grand'messe solennelle. célébrée par le R. P. J. Beaupré, S.J., du collège des Jésuites d'Edmonton. Une belle messe en parties fut exécutée avec goût par la chorale de la paroisse. Après le chant de l'Evangile, M. le curé souhaita la bienvenue aux nombreux visiteurs et invita le Rév. Père célébrant à donner le sermon. Les circonstances étaient vraiment inspirantes. Dans un temple tout neuf, il a devant lui, une convertie, une âme toute neuve. "Le temple de Dieu est saint". Vous avez su faire tous les sacrifices nécessaires pour donner à Dieu un temple digne de sa sainteté. Par le baptême, vous êtes devenus des temples de Dieu. Veillez à le garder toujours pur, toujours digne, de Celui qui l'habite. Telle fut la leçon qu'il proposa à ses auditeurs

La messe terminée, tous se rendent au terrain du pique-nique.

Tout est prêt. Le comité des dames, sous la présidence de Mme Joseph Brosseau, est là pour servir et égayer paroissiens et visiteurs. M. J.-B. Vincent, président du comité d'organisation, secondé par ses dévoués officiers, veillle, avec soin, à ce que tout marche bien et en présence d'un succès sans précédent, aucun ne regrette les labeurs et le dévouement prodigués pour mener à bonne fin, cette fête inoubliable.

Le diner terminé, les jeux commencent. Il y en a pour tous les goûts. La balle-au-camp, cependant, rassemble la plupart des pique-niqueurs. Deux parties successives intéressent fort les spectateurs. St-Paul triompha d'abord de Végreville, puis réussit à vaincre Brosseau-Duvernay, dans une manche supplémentaire.

Pour terminer l'après-midi, on organise sauts et courses de tout genre. On soupe, puis en avant vers l'église, pour assister à la magnifique séance que le cercle d'A.C.J.C. de St-Paul, a la bienveillance de jouer le soir. Grand merci et félicitations, au R. P. Lavallée, O.M.I., aumônier du cercle, ainsi qu'à celle et à ceux qui ont eu l'amabilité et l'habileté de nous si bien amuser.

Au début de la séance, M. le curé pria ses paroissiens de répondre généreusement à l'appel que M. L. Maynard, avocat de Saint-Paul, ferait au nom de la "Guignolée" organisée par les "Anciens du Collège des Jésuites". Les applaudissements prodigués à M. Maynard assurent au solliciteur un accueil des plus bienveillants.

Avant de se séparer, M. le curé tint à dire à tous sa reconnaisasnce. Merci, dit-il, à tous les visiteurs, merci à tous les propriétaires des magasins de Saint-Paul et de Lafond, pour leurs généreux cadeaux. Merci aux équipes de balle-au-camp, au R. P. Lavallée, O.M.I., et à son cercle, merci à tous ceux et celles qui se sont dévoués pour le succès de cette fête.

Après le chant de O Canada tous se dispersèrent, heureux d'avoir passé une agréable journée et se promettant bien de revenir.—Testis.

CLYDE

Nous avons eu un temps admirable pour notre pique-nique, pas trop chaud et sans vent. Beaucoup de gens y sont venus, et nous avons remarqué entr'autres nos amis de Vimy, Legal, Morinville, Picardville, Westlock et Tawatinaw. Nous remercions bien vivement tous ceux qui ont bien voulu nous supporter en cette occasion. Les dames de la Ligue catholique peuvent se féliciter d'avoir aidé au succès du pique-nique par leur travail assidu et les messieurs de la paroisse ont aussi fait tout en leur pouvoir pour faire bien marcher les affaires.

N'oubliez pas que l'assemblée des dames de la Ligue a été remise au 29 de ce mois.

Mme Naverhill a son petit-fils en visite cette semaine.

La petite Paula Devin est enfin de retour chez ses parents, définitivement, on l'espère!—Corr.

—oOo—

Se taire et laisser comprendre son silence c'est l'éloquence des situations difficiles.—**A. de Lamartine.**

CHAUVIN

Mardi dernier, le 18 juillet, la paroisse de Chauvin était plongée dans le deuil par un triste accident d'automobile.

M. Joseph Labonté étant allé à Edgerton par affaire se fit frapper par un train en traversant la voie ferrée. Le médecin fut appelé sur le lieu de l'accident et après les premiers pansements on le plaça sur le train en route pour l'hôpital, mais comme ses blessures étaient sérieuses il expira avant d'arriver à destination. Alors l'on ramena le corps par le premier train. A son arrivée, on le transporta au sous-sol de l'église où il demeura jusqu'à l'enquête qui eut lieu le lendemain, à 3 h. p.m. Le verdict du jury fut que le dit Joseph Labonté était mort des suites d'un accident dû à sa négligence d'arrêter afin de laisser passer le train, exonérant de tout blâme les employés du chemin de fer.

M. Labonté laisse pour pleurer sa perte son épouse, née Rose Leblanc.

Ses funérailles eurent lieu jeudi, le 20. les porteurs étaient MM. Daniel Collette, Eugène Coulombe, Joseph Furlotte, E. Cyr, Elphège Courchesne et Léger Roy.

Conduisaient le deuil son épouse, Mme Joseph Labonté, sa nièce, Mme J. H. Tremblay d'Edmonton, son beau-père, M. Thomas Leblanc, ses beaux-frères, MM. Régis Leblanc, Alin Leblanc et Adelin Leblanc.

Nous avons aussi remarqué dans le cortège MM. J. H. Tremblay et Léo Belhumeur d'Edmonton.

Nous nous joignons à tous pour offrir à Mme Labonté ainsi qu'à toute la famille nos sympathies les plus sincères dans le malheur qui la frappe.

La semaine dernière nous avions l'honneur de souhaiter la bienvenue à M. J. H. Tremblay, agronome bilingue et à M. Léo Belhumeur, secrétaire général de l'A.C.F.A.

Après avoir parcouru le district et s'être enquis de vive voix des besoins du pays, ils tenaient une assemblée conjointe vendredi soir, le 21.

M. Eugène Côté présidait l'assemblée d'agriculture et M. René Bélanger celle de l'A.C.F.A.

M. Tremblay a traité plutôt la question des mauvaises herbes et les moyens de les combattre, il a été très attentivement écouté et applaudi.

M. Léo Belhumeur a traité de la question de l'A.C.F.A., de l'avantage qu'il y a pour nous canadiens-français de s'organiser afin de s'entretenir et d'être plus forts pour combattre nos adversaires.

Il a fortement recommandé de mettre de côté notre esprit de jalousie qui empêche que les nôtres soient traités sur un pied d'égalité par ceux de langues et croyances différentes, en faisant remarquer que le seul moyen est de marcher la main dans la main en s'aidant et non de chercher à écraser ceux qui cherchent à prendre les devants pour le bien de tous en général.

Il a aussi été très écouté et tout porte à croire que son voyage portera des fruits.

M. et Mme Tremblay et M. Léo Belhumeur sont repartis pour Edmonton en auto, le même soir après avoir pris un goûter et une tasse de café chez leurs amis, M. et Mme Léger, en faisant le trajet de nuit soit une distance de 180 milles.

Etaient de passage à Chauvin la semaine dernière, M. et Mme Roméo Pagé de Saint-Paul ainsi que leurs enfants.

Mme André Poirier de Picardville est repartie après une visite de trois semaines.

Mme Yvonne Rousson est en voyage d'affaires à Edmonton.

Mme Cléophe Rousseau est partie pour Chicago visiter sa mère.

Nous apprenons avec plaisir que M. Herménégilde St-Pierre a le contrat de peinture de l'école Saint-Jean-Baptiste.

A la dernière réunion de l'A.C.F.A., sur résignation du président et du secrétaire, M. Eloi Gagnon a été nommé président et M. Robert Delémont secrétaire.—Corr.

—oOo—

Woodsworth élu premier président de la C. C. F.

La reprise du commerce entre le Canada et la Russie

REGINA.—M. J. S. Woodsworth, député de l'une des circonscriptions de Winnipeg, aux Communes, a été unanimement élu premier président de la Cooperative Commonwealth Federation. Il était président provisoire de la fédération depuis la fondation de ce parti socialiste, il y a un an.

Après avoir adopté tous les articles du manifeste contenant le programme du nouveau parti, le congrès de la Cooperative Commonwealth Federation s'est prononcé en faveur d'une entière reprise du commerce entre le Canada et la Russie.

A une requête de la Canadian Labor Defense League, de Toronto, pour la remise en liberté de Tim Buck et de sept autres "prisonniers politiques", le congrès a décidé de répondre en rappelant que la C.C.F. est en faveur de l'abrogation de l'article 98 du code criminel et de la liberté de parole, et en ajoutant: Mais il n'y a aucun avantage à recourir aux délégations, aux réunions et aux manifestations publiques.

—oOo—

M. Mackenzie King et la C. C. F.

Le chef libéral prétend que le mouvement Woodsworth est révolutionnaire

WINNIPEG.—M. W.-L.Mackenzie King, chef de l'opposition fédérale, a déclaré, au cours d'un banquet donné en son honneur, que le but que poursuit la C.C.F. (Cooperative Commonwealth Federation) est révolutionnaire. M. King a expliqué qu'il n'entendait pas par "révolutionnaire" violence, mais qu'il se demandait comment les chefs de la C.C.F. pourraient réaliser leurs projets sans employer la force. Parlant du programme de la C.C.F. qui vise au contrôle de toutes choses par l'Etat, M. King a dit l'inopportunité d'une telle nationalisation générale. "Réalisez-vous ce que cela signifie, continua-t-il, la nationalisation, par exemple, de l'industrie et de la finance?" M. King est d'opinion que si la C.C.F. se propose —pour nationaliser l'industrie et la finance—d'acheter les diverses industries et organisations du Canada, il en résultera nécessairement une augmentation considérable de taxes. Si, par contre, la C.C.F. n'a pas l'intention d'acheter ces institutions et organisations, mais tout simplement de s'en emparer de force, c'est du communisme.

—oOo—

Le vrai bonheur ne consiste pas à avoir tout ce que l'on aime, mais à aimer tout ce que l'on a.

Guynemer est mort dans la région d'Ypres

Il fut abattu par un avion de reconnaissance

PARIS.—Guynemer, l'héroïque pilote de la grande guerre, avait trouvé la mort dans un combat aérien. Il était tombé dans les lignes ennemies, et c'est tout ce que, jusqu'ici, on savait de sa fin glorieuse, malgré les démarches qu'avait entreprises, à cette époque, le roi d'Espagne. Guynemer a été abattu dans un combat aérien par un avion de grande reconnaissance au-dessus du bord d'un entonnoir, au nord d'Ypres. Il est resté dans l'entonnoir, dans les positions avancées allemandes.

En raison du changement fréquent des troupes dans cette région, ce n'est qu'au bout de quinze jours que les papiers, cartes et documents furent rapportés au commandant de l'escadrille de la 4e armée. Parmi ces papiers se trouvait la carte d'identité de Guynemer. Le Dr Krauss, qui la découvrit par hasard dans les papiers, demanda alors qu'ou voulût bien la lui remettre. C'est seulement ces jours derniers qu'il la fit parvenir à M. Brun, directeur de la compagnie Farman.

—oOo—

Ce qu'elle dirait

—Que dirait ta maman si elle savait que tu fumes la cigarette.

Le petit garçon de 6 ans.—Elle dirait: Pour l'amour du ciel, ne cache donc pas toujours ton paquet afin que je puisse me prendre quelques cigarettes.

Instituteurs demandés

Maîtresse catholique, bilingue, détenant certificat deuxième classe, requise par le D. S. Landry, No 4344. Salaire $600.00 par année. Adressez toute communication immédiate à John Ed. Blackburn, secrétaire trésorier, Girouxville, Alta. (37-38)

On demande institutrice bilingue catholique pour le district scolaire de White Land, No 4506. Salaire $840.00 par an. S'adresser à A J. Turcotte, sec.-trés., Forest View, Alberta. (37-38)

Instituteur ou institutrice bilingue, détenant certificat, requis par le S. D. Ardmore, No 3463. salaire, $600.00 par an avec bonus de $50.00 par an pour enseigner le grade IX. Adresser toute communication à Mme Alice Trudeau, secrétaire-trésorière, Fort Kent, Alta. (38)

Instituteur ou institutrice bilingue pour l'école Pelletier, No 4351. Pour plus d'information s'adresser à J. E. Gouin, secrétaire, Dréau, Alta. (38)

CHAMBRE ET PENSION

Vous trouverez très bonne chambre et pension à 9841 104e rue. Téléphone 23003. (38)

A vendre

Assortiment varié de chaussures à vendre immédiatement. Le local que j'occupe peut être loué avantageusement. Départ imprévu n'oblige à ce sacrifice. S'adresser à Boite A, a/s de La Survivance. (38)